



HAL
open science

Proverbe, transposabilité et forme forte

Philippe Gréa

► **To cite this version:**

Philippe Gréa. Proverbe, transposabilité et forme forte. *Linguisticae investigationes: International Journal of Linguistics and Language*, 2015, 38 (1), pp.13-72. 10.1075/li.38.1.02gre . halshs-01182430

HAL Id: halshs-01182430

<https://shs.hal.science/halshs-01182430>

Submitted on 31 Jul 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Proverbe, transposabilité et forme forte*

Philippe Gréa

MoDyCo – Paris-Ouest Nanterre La Défense, CNRS

Introduction

Le problème auquel nous allons nous intéresser dans ce qui suit concerne la différence entre deux sortes d'énoncés :

- (1) a. *Les instituteurs gagnent beaucoup d'argent.* (Kleiber, 2000, p. 48)
b. *Les médecins font les cimetières bossus.* (Dournon, 1986)

- (2) *Les cordonniers sont les plus mal chaussés.*

Contrairement aux exemples (1)a et (1)b (où *faire les cimetières bossus* doit être entendu comme « provoquer de nombreux décès »), l'exemple (2) correspond à un proverbe. Il a en effet la propriété de pouvoir s'appliquer à toutes sortes de situations qui n'ont aucun rapport avec la cordonnerie, tandis que les exemples (1) n'ont pas d'autres choix que de s'appliquer aux instituteurs et aux médecins, respectivement. Or, du point de vue de leurs formes logiques, les deux types d'exemples sont très proches : une sous-classe stabilisée d'humains (celle des instituteurs, des médecins ou des cordonniers) se trouve sous la portée d'un quantificateur universel et constitue l'antécédent d'une implication :

- (3) $\forall x (x \text{ est un instituteur/médecin/cordonnier} \rightarrow x \text{ gagne beaucoup d'argent/fait les cimetières bossus/est mal chaussé})$ ¹

Cette opposition entre phrase générique ou dicton² d'un côté, et proverbe de l'autre, soulève une question dont de nombreux chercheurs ont souligné l'importance et que Kleiber résume de la façon suivante :

« Nous ne disposons pas, pour le moment, d'une analyse qui nous dise clairement pourquoi par exemple *Les castors sont amusants* peut prétendre difficilement au statut de proverbe, même dans l'optique d'une interprétation métaphorique. Taylor, ainsi que le rapporte Schapira (1997, p. 35), pense qu'il n'est guère possible de spécifier semblables conditions : < même si par bonheur nous arrivions à réunir en une seule définition tous les éléments essentiels, et à donner à chacun l'importance qui lui revient, nous ne disposerions même pas alors d'une pierre de touche. Une qualité incommunicable nous révèle que, de deux phrases, l'une est proverbe et l'autre ne l'est pas > ». (Kleiber, 2000, p. 43)

Depuis maintenant plusieurs années, les linguistes tentent de percer le mystère de cette « qualité incommunicable ». Pour ceux qui s'inscrivent dans une tradition formelle, la solution doit être recherchée du côté de la logique. Dans cette optique, par exemple, on peut être amené à défendre l'idée que le proverbe se définit par sa forme implicative (Kleiber, 2000, p. 43). Dans une autre approche, on peut encore caractériser le proverbe comme la conjonction de plusieurs critères : être une phrase autonome, combinable avec « comme dit X » (phrases sentencieuses), d'auteur indéterminé et générique (Anscombe, 2008). Mais il se pourrait aussi que cette qualité mystérieuse ait une tout autre origine. C'est l'idée que nous défendons dans ce travail : la différence entre (1) et (2) doit être rapportée à une qualité, mais une qualité de forme ou encore ce que von Ehrenfels (1890), au tout début de la *Gestalttheorie*, appelle une *Gestaltqualität*. Dans cette perspective, le proverbe sera alors conçu comme une forme forte, c'est-à-dire une forme qui manifeste deux propriétés : une architecture relationnelle inhérente ou socialement normée et une articulation sans restes.³ La combinaison de ces deux facteurs permet alors d'expliquer pourquoi certaines phrases génériques acquièrent le statut de proverbe tandis que d'autres n'y parviennent pas.⁴

* Nous remercions cinq rapporteurs anonymes pour leurs commentaires : deux relecteurs de la *Revue de l'ILF* (projet de revue aujourd'hui abandonné), un relecteur du *Journal of French Language Studies* et deux relecteurs de *Linguisticae Investigationes*.

¹ Ou, comme le suggère un relecteur de la *Revue de l'ILF*, « est plus mal chaussé que non-X ». Précisons en outre que Kleiber (2000) discute en détail cette analyse (p. 48 sqq).

² La distinction entre dicton et proverbe sera définie dans la section 3.4.

³ Ces propriétés seront définies respectivement dans les sections 4.2 et 4.3.

⁴ La démonstration est menée dans la section 4.

1 Une question de hauteur catégorielle

Notre réflexion sur le proverbe doit beaucoup aux travaux de Kleiber. Ce dernier établit en effet d'importantes distinctions sans lesquelles le présent travail eût été impossible. Cependant, il faut préciser que Kleiber est revenu sur plusieurs de ses hypothèses au fil de ses articles. Par exemple, la nécessité pour un proverbe de porter sur les humains, défendue dans Kleiber (2000) où elle permettait d'établir une distinction entre proverbe et dicton, se trouve remise en question dans Kleiber (2009). De même, si Kleiber défend aujourd'hui le caractère sémantiquement transparent des proverbes (Kleiber, 2000, note 35, Kleiber, 2010, MSH-Lorraine, 2012, partie 1, 30 min. 35 s.), il n'en a pas toujours été ainsi.⁵ Enfin, l'utilisation de la métaphore comme mode de fonctionnement des proverbes non littéraux laisse aujourd'hui la place à une conception synecdochique (Kleiber, 2011 : §3.1). Il n'est donc pas évident d'exposer les différentes positions qui ont été adoptées puis abandonnées au fil du temps et dans ce qui suit, nous en resterons aux propositions que nous pensons être les plus représentatives du point de vue de Kleiber, et qui, par ailleurs, ont servi de base à notre propre réflexion.

Pour Kleiber, le proverbe se caractérise par plusieurs propriétés : (i) un proverbe est une phrase qui désigne une catégorie de manière stable et intersubjective, en d'autres termes, une dénomination, ce qui se traduit par une relative fixité de sa forme ;⁶ (ii), le rapport entre le sens dit littéral du proverbe (celui qu'on obtient par compositionnalité) et son sens proverbial (ou figuré) est un rapport transparent : le sens d'un proverbe est dérivé à partir du sens des parties (grâce à un processus interprétatif fondé sur une montée hypo/hyperonymique). En cela, il se distingue des expressions figées opaques (*il n'a pas l'air dans son assiette*) pour lesquelles il est impossible de prédire le sens de l'expression complète à partir du sens des parties ; (iii) le proverbe se caractérise par une hauteur catégorielle qui lui permet de couvrir des situations hétérogènes ; (iv) il a une forme logique implicative ; et pour finir, (v) Kleiber distingue deux types de proverbes : les proverbes littéraux (ou « non abstractifs », dans la terminologie de Kleiber (2008)), comme *qui aime bien châtie bien*, et les proverbes non littéraux (ou « abstractifs ») qui regroupent les proverbes métaphoriques et non métaphoriques (Figure 1).

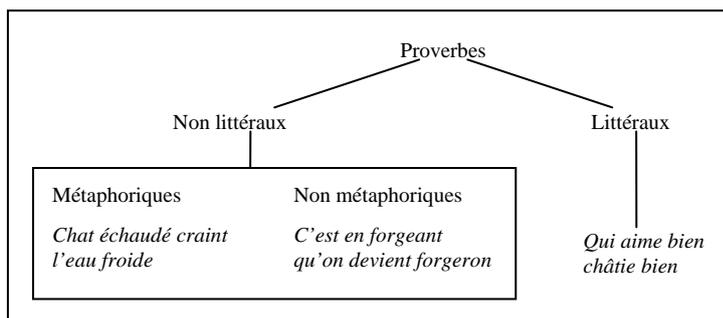


Figure 1 : proverbes littéraux vs. proverbes non littéraux

Dans le cadre de ce dispositif, Kleiber est amené à poser un certain nombre de questions qui permettent de mieux cerner la nature du problème sémantique posé.

(i) La première porte sur les proverbes non littéraux métaphoriques. Prenons l'exemple de *chat échaudé craint l'eau froide*. Dans les termes de Kleiber, toute la question revient à se demander comment on passe du sens S1 littéral au sens S2 figuré qui a un caractère général et superordonné. La réponse avancée dans Kleiber (2000), mais remise en question dans Conenna & Kleiber (2002) et Kleiber (2009), se fait en deux étapes. La première est un transfert métaphorique du chat vers l'homme. La seconde est une montée hypo/hyperonymique permettant de faire évoluer le sens du proverbe vers le sens plus général S2. Ce sens S2 peut alors se gloser de la façon suivante : « si quelqu'un a subi un évènement particulièrement désagréable, il se méfierait d'évènements qui entrent dans le même type que l'évènement désagréable mais pour lesquels il n'y a normalement pas de raisons de se méfier ». Quoique relié, ce sens proverbial - ou ce que Tamba (2000a, p. 35) appelle le sens formulaire du

⁵ Par exemple : « L'interprétation standard d'un proverbe n'est jamais entièrement donnée par son sens compositionnel » (Kleiber, 1989, p. 238).

⁶ La fixité du proverbe est aujourd'hui l'objet d'un débat (Anscombe, 2003, Kleiber, 2010, Tamba, 2011). Nous y reviendrons dans la section 3.2.

proverbe - est alors assez différent du sens S1 littéral (phrastique), c'est-à-dire celui qu'on obtient par compositionnalité à partir des constituants du proverbe (Figure 2).

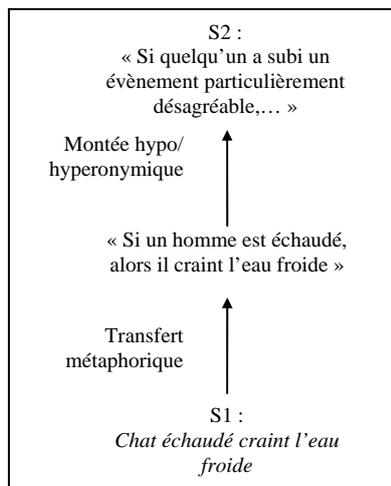


Figure 2 : proverbes non littéraux métaphoriques (Kleiber, 2000)

(ii) La seconde question concerne les proverbes non littéraux et non métaphoriques (par ex. : *c'est en forgeant qu'on devient forgeron*). Selon Kleiber (2000) et Kleiber (2008), de tels proverbes sont non métaphoriques parce qu'ils s'appliquent directement à une sous-classe d'hommes. Dans l'exemple du forgeron, S1 se glose par « si un homme s'exerce à l'activité de forger, il devient forgeron ». C'est une application particulière du sens proverbial S2, qui est beaucoup plus général et peut se paraphraser par « si on s'exerce à une activité, on devient spécialiste de cette activité ». Pour expliquer le passage de S1 à S2, il y a donc une simple montée hypo/hyperonymique : l'implication qui est vraie à un niveau hyponymique (sens littéral) devient vraie à un niveau plus général. Dans Kleiber (2000), cette montée permet alors d'augmenter la portée informative du proverbe et de ne pas contrevenir à la maxime de quantité gricéenne (Figure 3).

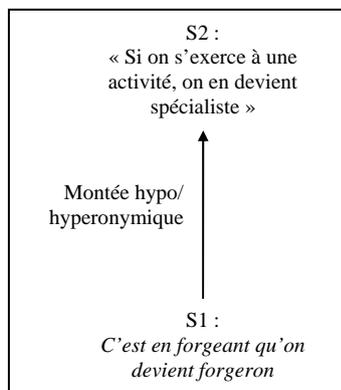


Figure 3 : proverbes non littéraux non métaphoriques (Kleiber, 2000)

Ce point de vue est abandonné dans Conenna & Kleiber (2002) et Kleiber (2009, §3.3) au profit d'un traitement unifié des proverbes non littéraux. Dans cette nouvelle conception, les proverbes métaphoriques comme les proverbes non métaphoriques mettent en jeu un « appariement analogique [qui donne] lieu à des traits communs qui par là-même subsument les deux types de situations génériques mises en jeu [càd, la situation à laquelle s'applique S1 – un chat ou un forgeron – et la situation dans laquelle le proverbe est employé] et donc à une interprétation plus abstraite » (Kleiber, 2009, p. 36). Cette interprétation plus abstraite confère alors à l'énoncé une hauteur catégorielle qui lui permet de couvrir un grand nombre de situations particulières.

(iii) La troisième question porte sur les proverbes littéraux (par ex. *qui aime bien châtie bien*). Ces derniers ont en effet une particularité remarquable : le sens proverbial S2 correspond à peu près au sens S1. Par conséquent, ce sont les seuls à se passer de pivot analogique (Figure 4).

S1 = S2 : « <i>Qui aime bien châtie bien</i> »

Figure 4 : proverbe littéraux

Cette spécificité des proverbes littéraux a amené certains chercheurs à leur refuser le statut de proverbe. Cependant, Kleiber (2011) avance plusieurs arguments contre ce point de vue et montre que les proverbes littéraux sont des proverbes à part entière, c'est-à-dire des « dénominations qui catégorisent des catégories, non de niveau basique, ou subordonné [...], mais de niveau superordonné, autrement dit, des catégories qui regroupent des situations hétérogènes » (Kleiber, 2011, §3.6). Pour caractériser les proverbes littéraux, Kleiber (2008) et Kleiber (2009) met en avant la notion de syncatégorématique. Une unité syncatégorématique se caractérise par deux propriétés complémentaires (Kleiber, 1981). Premièrement, elle n'a pas d'autonomie référentielle et se trouve dans un rapport de dépendance ontologique avec d'autres entités. Par exemple, la blancheur est ontologiquement dépendante d'un support, un linge par exemple (ibid, p. 41). Deuxièmement, une unité syncatégorématique a une distribution référentielle hétérogène. Ainsi, les occurrences de syncatégorématiques tels que *sagesse* ou *colère* peuvent concerner un homme, une remarque, une action, etc. (Kleiber, 1981, p. 39, Strawson, 1977). Bien que Kleiber ne le formule pas de façon aussi explicite, on peut raisonnablement penser que c'est cette seconde propriété qui permet d'expliquer le mode de fonctionnement du proverbe littéral et qui lui confère sa hauteur catégorielle.

(iv) Le proverbe se caractérise par un mélange de figement syntaxique et de transparence sémantique. Il s'agit là d'une configuration remarquable dont Kleiber (2010) rend compte de la façon suivante : si le figement s'explique par le fait que le proverbe est une dénomination, sa transparence sémantique, en revanche, permet de garantir le passage du sens littéral S1 au sens proverbial S2. En effet, si le proverbe ne manifestait pas une telle transparence, il serait impossible de lui appliquer le processus interprétatif de montée hypo/hyperonymique (cf. Figure 2 et Figure 3) et il deviendrait alors comparable aux expressions figées opaques (*il n'a pas l'air dans son assiette*), dont le sens est non compositionnel.⁷ C'est parce que les proverbes sont sémantiquement transparents qu'ils peuvent se traduire dans d'autres langues tout en conservant leur sens figuré ou encore, que l'on peut les comprendre alors qu'on les entend pour la première fois (Kleiber, 2000, p. 44, ex. 5). Dans un cas comme dans l'autre, un même mécanisme interprétatif de montée s'applique au sens littéral pour produire une lecture dérivée qui dépend d'une règle bien précise et non d'un sens conventionnel préétabli (ou de la subjectivité des locuteurs).

2 Le proverbe comme molécule sémique transposable

Si la hauteur catégorielle est une propriété définitoire du proverbe, le processus mis en œuvre pour aboutir à cette hauteur ne fait pas l'objet d'une analyse précise. Plusieurs éléments récurrents dans les textes de Kleiber montrent toutefois que ce dernier a une certaine idée des moyens qui y conduisent, en particulier, dans le cas des proverbes non littéraux. Ainsi, Conenna & Kleiber (2002, p. 66) notent que *on ne tire pas sur une ambulance* déclenche un processus d'appariement analogique qui donne lieu à des traits abstraits, « sans défense » ou « qui ne peut se défendre ». Ces derniers confèrent à l'énoncé sa hauteur catégorielle et lui permettent de subsumer les deux types de situations mises en rapport : la situation de l'ambulance et la situation, par exemple, d'un homme politique affaibli. Mais cette explication n'est pas suffisante. Les traits communs mis en jeu dans cet exemple sont manifestement plus nombreux, et surtout, ils s'organisent à l'intérieur d'une structure relationnelle. Comme le souligne à juste titre Michaux (1999), le sens proverbial est « sans doute plus proche d'un scénario schématique que d'une simple liste de propriétés » (p. 92). Dans le cas de *on ne tire pas sur une ambulance*, il faut ainsi tenir compte de la structure argumentale du verbe *tirer*, selon laquelle il y a au moins un tireur et une cible, et de la relation adversative que le verbe présuppose. Tous ces éléments participent à l'appariement

⁷ On retrouve cet argument dans Anscombe (2003, 2005) et Schapira (2003).

analogique au même titre que le trait « sans défense ».⁸ Pour rendre compte de la sémantique du proverbe, il faut donc postuler l'existence d'une structure complexe que Michaux (1999) choisit de représenter, à la suite de Dyer (1983), à l'aide de la notion de *Thematic Abstraction Unit* (TAU), mais que l'on pourrait tout aussi bien représenter à l'aide de scripts (Schank & Abelson, 1977) ou de graphes conceptuels (Sowa, 1984). Pour des raisons qui deviendront claires dans la prochaine section, nous choisissons pour notre part de formaliser cette structure complexe à l'aide d'une adaptation particulière des graphes conceptuels de Sowa, à savoir celle qui est élaborée dans le cadre de la sémantique interprétative.

2.1 La molécule sémique

Depuis Rastier (1987), la théorie de la sémantique interprétative s'est dotée du concept de forme sémantique et surtout, d'un moyen de la représenter : la molécule sémique. Il s'agit d'un « groupement stable de sèmes, non nécessairement lexicalisé, ou dont la lexicalisation peut varier » (Rastier, 2001). Cette définition permet de couvrir différents types de phénomènes : « un thème ou un acteur sont constitués par des molécules sémiques » (ibid.). Elle est cependant trop large par rapport à l'objet qui nous occupe et dans ce qui suit nous montrerons que si le proverbe correspond bien à une molécule, c'est une molécule d'où tous les sèmes mésogénériques sont exclus. Pour notre part, nous nous en tiendrons donc à la définition suivante :

(4) *Une molécule sémique est un groupement stable de sèmes spécifiques et de sèmes macrogénériques organisé par des relations sémantiques.*

La définition sur laquelle nous nous appuyons est plus contraignante que celle qui figure dans les glossaires de Rastier⁹ et exige que nous exposions rapidement les notions de sème spécifique, mésogénérique et macrogénérique.

Depuis Pottier (1974), et par la suite, dans le cadre de la sémantique interprétative, on oppose le sème générique au sème spécifique en faisant valoir que le premier marque l'appartenance d'un sémème à une classe sémantique. Or, il existe trois types de classes sémantiques qui se distinguent par leur degré de généralité. Par conséquent, il existe aussi trois types de sèmes génériques :

(i) La classe de généralité minimale est le taxème. C'est à l'intérieur de cet ensemble que les sémèmes s'interdéfinissent. Par exemple, le taxème des instruments à vent contient les sémèmes 'trompette', 'cornet à bouquin' et 'olifant'. Ils ont tous en commun le sème microgénérique /instrument à vent/ qui marque leur appartenance au taxème des //instruments à vent//.¹⁰

(ii) La classe de généralité intermédiaire est le domaine. Un domaine correspond à un ensemble de taxèmes liés par une pratique sociale et sans polysémie interne. Par exemple, le taxème des instruments à vent fait partie du domaine de la //musique// et cette appartenance à un domaine particulier est indiquée par le sème mésogénérique /musique/.

(iii) La classe de généralité supérieure est la dimension. Contrairement aux précédentes, une dimension n'est pas un ensemble (de sémèmes ou de taxèmes). Elle découpe les domaines en zones mutuellement exclusives. Par exemple, le domaine //musique// a une dimension inanimée (dont les instruments font partie) et une dimension animée (où l'on trouve, par exemple, les musiciens). Cela se marque respectivement avec les sèmes macrogénériques /animé/ et /inanimé/. Une dimension n'est donc liée à aucun domaine en particulier.

Le sème spécifique permet quant à lui d'opposer un sémème à un autre à l'intérieur d'un taxème. Par exemple, le sème spécifique /métallique/ permet d'opposer les sémèmes du taxème //instruments à vent// : 'trompette' (en métal), 'cornet à bouquin' (en bois) et 'olifant' (en ivoire).¹¹ Cette définition du sème spécifique a une conséquence importante : du fait qu'il ne marque pas l'appartenance d'un sémème à une classe, mais qu'il le singularise en son sein, un sème spécifique n'est lié à aucune classe déterminée (Rastier, 1989, p. 56). En cela, le

⁸ Dans le domaine de la psychologie cognitive, des recherches montrent aussi le haut potentiel métaphorique et analogique de la structure relationnelle portée par les verbes et les noms relationnels (Bowdle & Gentner, 2005 : 197, Gentner & Clement, 1988, Jamrozik et al., 2013).

⁹ Elle se rapproche de la notion de thème spécifique : « un thème spécifique peut se définir comme une molécule sémique, c'est-à-dire un groupement structuré de sèmes spécifiques » (Rastier 1995).

¹⁰ Les classes sémantiques sont notées entre doubles barres obliques.

¹¹ Soulignons que la distinction entre sème spécifique et sème générique est relative. Le sème /métallique/ est spécifique par rapport au taxème //instruments à vent//, mais il peut devenir générique lorsqu'il sert à regrouper les sémèmes 'or', 'argent', 'cuivre', 'nickel', etc. à l'intérieur d'une même classe sémantique.

sème spécifique partage une propriété avec le sème macrogénérique, celle de n'appartenir à aucun domaine particulier.

L'une des avancées de la sémantique interprétative a été de concevoir l'existence de groupements stables et structurés de sèmes spécifiques et macrogénériques, qui, pour cette raison, ne sont liés à aucun domaine, et auxquels on donne le nom de thème sémantique, et plus généralement, de forme sémantique. A la suite de Rastier (1989), Rastier et al. (1994) et Rastier (1995), le moyen utilisé pour représenter une forme sémantique est la molécule sémique, c'est-à-dire un petit réseau sémantique adapté de la théorie des graphes conceptuels de Sowa (1984). Cette transposition des graphes conceptuels dans le cadre de la sémantique interprétative n'est pas sans soulever quelques problèmes,¹² mais nous en ferons abstraction dans le cadre de ce travail. Un graphe conceptuel est orienté et biparti. Les sommets du graphe sont de deux types, les concepts (noté dans des rectangles) et les relations (noté dans des cercles), et toute arête du graphe relie un nœud d'un certain type à un nœud de l'autre type. Dans le cadre de la sémantique interprétative, le contenu d'un concept correspond à des sèmes et les relations à des rôles sémantiques. Cette adaptation a toutefois des conséquences. Les opérations définies par Sowa, à savoir les règles de formation des graphes canoniques (*copy, restrict, join, simplify*) et l'opérateur Φ (qui permet de passer d'un graphe à une formule de logique prédicative du premier ordre), ne peuvent plus être utilisées (ou alors, dans des conditions qui restent à expliciter).¹³

Pour illustrer cette notion de molécule, nous allons nous intéresser à un exemple qui n'appartient pas à la classe des proverbes, mais qui partage avec eux plusieurs propriétés fondamentales, celle d'être un énoncé figé sémantiquement transparent. Il s'agit de la construction [or + AdjCoul].¹⁴ Dans un corpus constitué de 15 années du journal *Le Monde* (désormais LM), nous avons trouvé 1810 occurrences de cette construction que nous avons classées selon leurs fréquences :

Table 1. Index de fréquences de la construction [or + AdjCoul] (LM)

Rang	[or AdjCoul]	Fréq. Abs.
1	or noir	1112
2	or blanc	251
3	or jaune	131
4	or gris	99
5	or vert	64
6	or rose	58
7	or bleu	46
8	or brun	26
9	or rouge	22
10	or pourpre	1

Parmi ces occurrences, certaines ont un sens « littéral ». C'est fréquemment le cas des syntagmes *or rose*, *or gris* (qui sont des alliages) et *or jaune*, qui désignent respectivement un métal précieux de couleur rose, gris ou jaune (LM) :

- (5) a. *La valeur dépend aussi de la matière ; ainsi, le platine et l'or rose sont-ils plus recherchés que l'or jaune parce que plus rares.*
 b. *Montre haute joaillerie en or gris avec lunette et bracelet sertis.*
 c. *Mais surtout l'or, sous toutes ses couleurs, jaune, blanc, rose, vert et même noir : la nouvelle Hublot joaillerie cumule caoutchouc noir, diamants noirs et or noir (c'est-à-dire très gris).*

¹² D'une manière générale, l'ouvrage de Sowa s'inscrit dans une conception associationniste de la perception qui entre en contradiction avec l'idée générale qui motive le présent travail. Le schéma que l'on trouve dans Sowa (1984, p. 70) et qui résume la conception que l'auteur se fait de la perception et du rôle que doivent y jouer les graphes conceptuels est assez parlant.

¹³ Cf. cependant Rastier et al. (1994, pp. 99-101).

¹⁴ Construction évoquée dans Rastier (1987, p 149, note 10) à l'occasion de l'énoncé analytique *l'or est un métal jaune* et dans Rastier (1997, p. 318) à propos d'un titre de France Inter : « Travail au noir au pays de l'or blanc ». En outre, la proposition *l'or est jaune* est abordée à plusieurs reprises par Kleiber lorsqu'il se pose la question du rapport entre énoncés génériques et proverbes (Kleiber, 2000, p. 45, Kleiber, 2008, p. 191).

Mais en plus d'être spécifique à certaines couleurs (jaune, rose, gris, noir et blanc), ce cas de figure est relativement rare sur l'ensemble des 1810 occurrences. Dans la grande majorité des exemples, la construction [or + AdjCoul] porte sur des entités qui n'ont aucun rapport avec les métaux. Par exemple, *or pourpre* (rang 10 de la Table 1) ne désigne pas un métal, mais du sang, dans le contexte d'un commerce qui s'est généralisé dans la province du Henan (Chine) dans les années 1985-1995 (et de l'épidémie de SIDA qui s'en est suivi) :

(6) *L'industrie biotechnologique et pharmaceutique, friande de plasma, s'intéresse elle aussi à l'or pourpre du Henan. (LM)*

Beaucoup d'autres occurrences de la construction [or + AdjCoul] fonctionnent selon le même principe et le relevé suivant donne une idée de la diversité des matières qu'elle peut désigner :

- (7) a. *Or rouge* : sang, vin, corail, safran, tomates.
 b. *Or brun* : fourrure, whisky, cacao.
 c. *Or bleu* : eau, mer (littoral ou produits issus de la mer), ardoise, teinture (le Pastel des teinturiers), céramique (l'or bleu de Samarkand), gaz naturel.
 d. *Or rose* : crevette, saumon.
 e. *Or vert* : golf, khat (stupéfiant), herbe (du Beaufortin, alpage), tout produit d'exportation agricole (fruit, légume, soja, etc.), bois, biodiversité (flore ou plus spécifiquement, dans le cadre de la fabrication de molécules thérapeutiques par les firmes pharmaceutiques), haschisch, sisal (plante dont on extrait la fibre pour en faire du cordage), biocarburant.
 f. *Or gris* : poisson, cerveau (« intelligence », par métonymie).
 g. *Or jaune* : maïs, huile d'olive.¹⁵
 h. *Or blanc* : neige (sport d'hiver), cocaïne, ivoire, sable (plage de sable blanc), nid d'hirondelle (mucus d'une sous-espèce de martinets), eau (fluviale ou nappe phréatique), coton, laine, porcelaine, ail, endive, sel, morue, lait, salpêtre, latex, sucre.
 i. *Or noir* : pétrole, café, cheveux (dans le cadre du marché des extensions capillaires en Inde), papier journal, charbon (mine de Yubari, Hokkaido), poivre (de Malabar), truffe, caviar, fumier (« le fumier, l'or noir des étables »), suie (« un nouvel or noir »).

Deux propriétés communes rapprochent cette construction et le proverbe. La première, nous l'avons dit, est le rapport sémantiquement transparent entre le sens littéral et le sens figuré de la construction. Si, dans cet inventaire, il ne s'agit pas d'or à proprement parler, il s'agit tout de même de matières ayant de la valeur et une couleur proche de celle lexicalisée par l'adjectif. Deuxièmement, la construction [or + AdjCoul] s'applique à une liste très hétérogène de matières, de même que le proverbe s'applique à un ensemble très hétérogène de situations. On peut dès lors extrapoler la thèse de Kleiber sur le proverbe et l'appliquer à ce cas de figure : la construction [or + AdjCoul] serait une dénomination qui dénomme une catégorie de niveau superordonné et qui, pour cette raison, parviendrait à couvrir un grand nombre de matières hétérogènes. Cette analyse se trouve confirmée par le fait que cette construction présente une fixité interne qui l'oppose de façon claire à la séquence libre or + AdjCoul. On peut le vérifier avec les exemples suivants qui mettent en jeu la construction [or + AdjCoul] :

- (8) a. *Le nickel est l'or vert de la Nouvelle Calédonie. (//exploitation minière//)*
 b. *Il se récolte, tous les ans, 70 tonnes « d'or rouge » en Méditerranée et l'on compte encore en France vingt-trois pêcheurs de corallium rebrum. (//activité halieutique//)*
 c. *La région est riche de son « or brun », le cacao, que les acheteurs, à bord de petits camions, vont chercher au fond de la brousse. (//agriculture//)*
 d. *Le géant russe Gazprom a coupé le robinet de l'or bleu. (//ressources énergétiques//)*
 e. *Elle va apprendre au Japon comment rationaliser la pêche et l'élevage de « l'or rose » [crevette]. (//activité halieutique//)*
 f. *A plus d'1 million de francs le trou, l'investissement devrait être dissuasif. Mais rien n'arrête la ruée vers l'or vert. La moindre commune rurale veut son 9 trous. (//sport//)*

Pour commencer, ces exemples résistent à la transformation attributive ((9)a), à l'insertion ((9)b) ou à la coordination ((9)c) :

- (9) a. *Le nickel est l'or vert de la Nouvelle Calédonie. → *cet or est vert.*
 b. **Il se récolte, tous les ans, 70 tonnes « d'or remarquablement rouge » en Méditerranée.*
 c. **La région est riche de son « or brun et parfumé ».*

¹⁵ Réparons une injustice criante en mentionnant l'or jaune de Lorraine (la mirabelle), inexplicablement absente de LM.

Quant à la suppression pure et simple de l'adjectif de couleur, elle se traduit par des énoncés dont le sens est soit faux du point de vue logique ((10)a qui, par ailleurs, bloque toute lecture métaphorique), soit différent ((10)b-c et f), soit énigmatique ((10)d-e, qui ne s'interprètent pas non plus métaphoriquement) :

- (10) a. **Le nickel est l'or de la Nouvelle Calédonie.*
 b. **Il se récolte, tous les ans, 70 tonnes d'or en Méditerranée.*
 c. **La région est riche de son or.*
 d. **Le géant russe Gazprom a coupé le robinet de l'or.*
 e. **Elle va apprendre au Japon comment rationaliser la pêche et l'élevage de l'or.*
 f. **Mais rien n'arrête la ruée vers l'or.*

De ce point de vue, les exemples (5), que nous avons qualifiés de « littéraux », ont un mode de fonctionnement très différent. L'application des tests de transformation attributive, d'insertion, de coordination et d'élimination montre que dans ces énoncés la séquence or + AdjCoul n'est pas figée :

- (11) a. *Montre haute joaillerie en or gris avec lunette et bracelet sertis.* → *cet or est gris.* (transformation attributive)
 b. *Montre haute joaillerie en or intensément gris avec lunette et bracelet sertis.* (insertion)¹⁶
 c. *Montre haute joaillerie en or gris et rose avec lunette et bracelet sertis.* (coordination)
 d. *Montre haute joaillerie en or avec lunette et bracelet sertis.* (élimination)

La construction [or + AdjCoul] est donc une dénomination qui s'oppose sur ce point aux exemples (11). Il reste cependant à expliquer d'où vient la hauteur catégorielle qui lui permet de couvrir l'ensemble de matières hétérogènes relevé en (7). Pour cela, nous proposons de reformuler ce que Kleiber appelle « appariement analogique » en termes de forme sémantique. Dans cette optique, la construction [or + AdjCoul] lexicalise une forme sémantique qui se représente à l'aide d'une molécule sémique, c'est-à-dire un groupement structuré de (trois) sèmes, /matière/ /précieux/ /couleur/ que l'on présente dans la Figure 5.

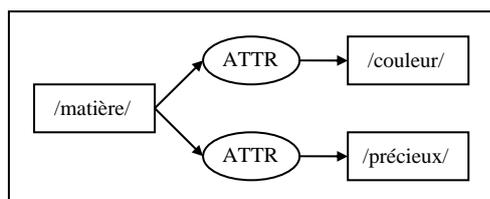


Figure 5 : molécule lexicalisée par la construction [or + AdjCoul]

Il s'agit d'un graphe sémantique dans lequel une couleur et le sème /précieux/ sont attribués (relation notée ATTR) à une matière. Cette façon de procéder n'est pas particulièrement nouvelle. Elle s'inscrit dans une approche générale qui consiste à poser l'existence d'une structure schématique pour pouvoir rendre compte d'une analogie (dans le cas présent, entre l'or et les différentes entités énumérées en (7)). On retrouve une approche comparable dans Gentner (1983) avec la notion de *structure-mapping*, dans la théorie de l'intégration conceptuelle avec la notion de *generic space* (Fauconnier & Turner, 1998), ou plus récemment, dans Hofstadter & Sander (2013) avec la notion de « squelette conceptuel ».¹⁷ Cependant, dans le cadre de la sémantique interprétative, la Figure 5 possède une propriété formelle très précise et très importante : aucun sème mésogénérique (sème marquant l'appartenance à un domaine) n'y est actualisé. Pour cette raison, elle peut « glisser » d'un domaine à l'autre et s'appliquer ainsi à toutes sortes de matières. Approfondissons ce point. En situation normale, le sémème 'or' a le sème générique inhérent /métallique/ qui le place à l'intérieur du domaine des métaux aux côtés des sémèmes 'argent', 'cuivre', 'fer', 'nickel', etc. Mais la construction [or + AdjCoul] l'inhibe,¹⁸ de la même manière qu'elle inhibe le sème spécifique /jaune/ inhérent à 'or'. Dès lors, les seuls éléments qui demeurent dans cette structure sont les sèmes spécifiques et macrogénériques (/matière/, /couleur/ et /précieux/) organisés par des relations d'attribution. Cette idée selon laquelle le figement d'une expression se traduit par une neutralisation des sèmes génériques correspond au traitement classique de la phraséologie dans la

¹⁶ Cf. aussi l'insertion de « sous toutes ses couleurs » dans l'ex. (5)c.

¹⁷ Précisons cependant que dans ce dernier ouvrage, plus de 600 pages sont consacrées à illustrer la notion de « squelette conceptuel » sans que cette dernière ne reçoive à aucun moment une définition explicite.

¹⁸ L'inhibition d'un sème se traduit par sa virtualisation (Rastier et al., 1994 : 69).

sémantique interprétative. Ainsi, pour reprendre un exemple de Rastier, « ‘monter’ comprend le sème inhérent /spatialité/, ‘créneau’ les sèmes inhérents /architecture/ et /verticalité/. Ils sont actualisés dans *le chevalier Bayard monte au créneau* mais virtualisés dans [l’annoncé figé] *Rocard monte au créneau*. » (Rastier et al., 1994, p. 69). La construction [or + AdjCoul] ne déroge pas à cette règle et l’inhibition des sèmes mésogénériques aboutit à une molécule détachée de tout domaine particulier, mais capable d’être opératoire dans tous. On désigne cette propriété par le terme de *transposabilité* et on dit qu’une molécule sémique est *transposable* dans n’importe quel domaine.¹⁹ La liste relevée en (7) illustre parfaitement ce mécanisme puisque la molécule de la Figure 5, via la construction [or + AdjCoul] qui la lexicalise, se transpose sans difficultés dans des domaines aussi variés que //alimentation// (*l’or rose* pour la crevette, *l’or blanc* pour le nid d’hirondelle), //boisson// (*l’or brun* pour le whisky, *l’or rouge/pourpre* pour le vin), //physiologie// (*l’or pourpre* pour le sang), //sport// (*l’or vert* pour le gazon du golf, *l’or blanc* pour la neige des sports d’hiver), etc. Une transposition particulière peut avoir un degré d’*entrenchement*²⁰ plus important que d’autres : *l’or noir* désigne préférentiellement le pétrole et *l’or blanc* la neige. Mais comme le montre le relevé (7), ce ne sont pas les seules matières que ces expressions peuvent désigner. De plus, la construction [or + AdjCoul] reste disponible pour toute transposition innovante : l’utilisation récente de *l’or gris* pour désigner le troisième âge (source : Internet), en référence aux profits financiers que réalisent les maisons de retraite, en est un bon exemple.

Cette analyse a une conséquence qu’il convient de souligner : dans cette approche, la question de l’appariement analogique et du calcul des traits communs n’a plus lieu d’être. Après l’opération de virtualisation des sèmes mésogénériques, les sèmes qui restent sont ceux qui servent dans toutes les transpositions passées, présentes et futures. Pour le dire autrement, les sèmes communs et abstraits censés donner sa hauteur catégorielle à l’expression sont déjà disponibles dans la construction, et non pas calculés à l’occasion d’un appariement analogique (cf. ci-dessous, ii).

Avant de poursuivre, il faut noter l’existence d’un problème qui concerne notre utilisation des graphes conceptuels et que la question de la couleur illustre avec précision. Dans l’ouvrage de Sowa, le traitement de la couleur est la source d’une hésitation qui met en jeu la séparation entre concept et relation. Dans l’appendice B, la couleur est traitée comme un concept que l’on doit appliquer à une entité par la relation d’attribution (p. 409) : c’est la solution que nous avons nous-mêmes adoptée dans la Figure 5. Cependant, dans le reste de l’ouvrage, la couleur n’est plus conçue comme un concept, mais comme une relation (notée COLR) (Sowa, 1984, p. 90, 104 et 108 sq). Dès lors, une question se pose : la couleur relève-t-elle du concept ou de la relation ? Loin d’être un simple problème de notation, ce flottement montre bien la difficulté qu’il peut y avoir, en l’absence de critères formels clairs, à déterminer ce qui appartient à l’univers des concepts ou à celui des relations. Rastier n’échappe pas non plus à cette difficulté lorsqu’il propose, à l’occasion d’une représentation moléculaire de l’ennui (sur laquelle nous reviendrons), de traiter la possession comme un sème (Rastier, 1995), alors même que Sowa la conçoit comme une relation (Sowa, 1984, p. 418).²¹

(i) Une première conséquence de notre analyse concerne l’étendue des transpositions possibles. Nous l’avons dit, la transposition de la molécule sémique ne connaît pas de contraintes particulières, du fait de l’absence de sème mésogénérique. Par conséquent, rien *a priori* ne devrait s’opposer à la possibilité de transposer la molécule associée à [or + AdjCoul] au domaine... des métaux. Et c’est bien ce qu’on observe dans les exemples suivants (LM) :

- (12) a. *Or, le nickel est l’or vert de la Nouvelle Calédonie, qui détient environ 5 % des réserves mondiales de ce minerai, essentiel à la fabrication des aciers inoxydables et des alliages aéronautiques.*
 b. *Cette unité exploite l’un des plus importants gisements de cuivre connus dans le monde et produit chaque année environ 150 000 tonnes d’or rouge.*
 c. *Si tout se passe comme prévu, elle [la station] traitera in situ, dès 2010, le nickel extrait du plus gros gisement mondial d’« or vert » - estimé à 150 millions de tonnes de minerai.*
 d. *Cet incident est sans doute le premier d’une série dans la polémique qui se développe autour des mesures et des diagnostics établis, dès lors que le danger de « l’or blanc » est évoqué. [amiante]*

¹⁹ Sur la transposition des molécules sémiques, cf. entre autres Rastier (2006). Nous avons nous-mêmes appliqué cette notion aux énigmes dans Gréa (2010a) et dans Gréa (2010b). Dans le second article nous approfondissons et systématisons la différence entre deux grands types d’approches sémantiques : théorie de la construction vs. théorie de la transposition.

²⁰ cf. Gréa (2006) pour une présentation de cette notion en français.

²¹ Cf. cependant Rastier (1994, p. 56-57), qui relativise l’importance de la distinction entre relation et concept.

L'expression *or rouge* est ainsi fréquemment employée pour désigner le cuivre. Il en est de même de *or vert* utilisé pour désigner le nickel, et de *or blanc* pour l'étain ou l'amiante.

(ii) A première vue, l'utilisation de *or pourpre* pour désigner une matière n'ayant aucun rapport avec les métaux (du sang) semblent clairement relever de la métaphore. En particulier, si l'on souscrit à l'analyse de Kleiber, il y a bien catégorisation induite (le sang n'est pas de l'or) qui doit se résoudre au moyen d'un appariement analogique fondé sur des ressemblances entre les deux situations (le caractère précieux commun aux deux matières). De notre point de vue, cependant, la métaphore n'est pas le meilleur moyen de rendre compte de cet exemple.

Dans le cadre de la sémantique interprétative, la métaphore se fonde sur une connexion entre deux isotopies qui se définit par une incompatibilité de sèmes génériques et une identité de sèmes spécifiques. Soit l'exemple suivant, tiré d'un roman de Hugo :

(13) *La révolution ampute le monde. De là cette hémorragie, quatre vingt treize.* (Hugo, *Quatre vingt treize*)

La connexion métaphorique implique une incompatibilité mésogénérique /politique/ vs. /chirurgie/ tandis que le sème /saignant/ est commun aux sèmes 'hémorragie' et 'quatre vingt treize' (comprendre « l'année 1793 », sommet de la Terreur révolutionnaire). Cependant, l'exemple (6) ne se fonde pas sur une connexion de ce type. Comme nous l'avons souligné, le sème générique /métallique/ inhérent à 'or' est déjà inhibé dans la molécule lexicalisée par [or + AdjCoul]. Dans ces conditions, l'incompatibilité générique entre /métallique/ et /physiologique/ n'a aucune raison d'être et il n'y a donc pas lieu de parler de métaphore. Les énoncés (12), où [or + AdjCoul] est transposé dans le domaine des métaux, confirment ce point de vue : 'nickel' et 'or' font partie du même domaine //métaux// et par conséquent, *le nickel est l'or vert de la Nouvelle Calédonie* (exemple (12)a) ne présente aucune incompatibilité générique. Il n'est pas une métaphore à proprement parler. Un dernier argument contre la métaphore comme principe explicatif tient dans l'existence de contextes où le sème /métallique/ est réactualisé, et où l'incompatibilité générique se trouve réactivée. Cependant, les énoncés obtenus par ce moyen sont d'un genre tout à fait particulier :

(14) *Il était temps : des mines d'« or blanc » avaient vu le jour un peu partout, dans les principaux massifs montagneux, en oubliant parfois certaines règles élémentaires de sécurité.* (LM)

Dans cet exemple, le sème /métallique/ est réactualisé par la collocation *mine d'or*, ce qui a pour effet de donner une plus grande force à l'incompatibilité générique opposant le métal et la neige (*or blanc* est ici transposé dans le domaine des sports d'hiver). L'effet produit se rapproche alors de la syllepse de sens.²²

Ces différentes observations vont toutes dans le même sens : une molécule sémique n'est porteuse d'aucun sème mésogénérique qui justifierait de parler de métaphore, et si certains contextes sont capables de réactualiser l'incompatibilité générique, ils entrent dans une catégorie qui relève plutôt du jeu de mot. Pour cette raison, nous suspendrons désormais la question de la métaphoricité (et de l'incompatibilité générique) pour nous appuyer exclusivement sur la notion de molécule transposable telle que nous l'avons définie plus haut.

(iii) Nous avons déjà insisté sur la différence entre les occurrences de la construction [or + AdjCoul] et celles de la séquence libre or + AdjCoul. Contrairement aux secondes, les premières sont figées (ex. (9), (10) et (11)). Dans l'approche de Kleiber, ce figement s'explique par le fait que la construction [or + AdjCoul] est une dénomination. Cependant, notre approche apporte une explication un peu différente sur l'origine de ce figement. Approfondissons ce point en nous concentrant sur l'adjectif de couleur. Lorsqu'on compare les exemples (5), où nous avons affaire à la séquence non figée or + AdjCoul, et les exemples (8) qui mettent en jeu la construction [or + AdjCoul], le moyen syntaxique utilisé pour conférer une couleur à *or* est identique : un adjectif postposé au nom *or*. Mais du point de vue sémantique, l'attribution de la couleur procède de deux mécanismes distincts. Dans une séquence non figée, l'actualisation de la couleur est le résultat d'une instruction contextuelle : dans la terminologie de Rastier, on dit que la couleur est une afférence contextuelle. En cela, elle se conforme aux règles habituelles de combinaison du nom et de l'adjectif et respecte les différentes transformations possibles du groupe nominal (transformation attributive, insertion, etc., cf. ex. (11)). Avec la construction [or + AdjCoul], en revanche, la couleur n'est pas actualisée par une instruction contextuelle, elle est imposée d'en haut par la molécule sémique. Dans cette optique, la couleur est un paramètre incorporé dans le sens même de la construction, une variable qui s'impose à chaque occurrence de la construction. Le fait que cela se traduise par une certaine fixité au niveau de l'expression tend à montrer que la molécule sémique, loin d'être une sorte de

²² Cf. Rastier (1997, pp. 320-321).

fantôme abstrait qui flotterait en-deçà des mots, est au contraire dotée d'une cohésion interne qui lui donne une unité à part entière et qui lui permet d'imposer ses propres contraintes au niveau syntaxique.

Un exemple permettra d'approfondir encore cette différence de fond qui existe entre les occurrences de la construction [or + AdjCoul] et les combinaisons libres or + AdjCoul. Ce sont les contextes de dissimilation qui permettent d'opposer les deux cas de figure à l'intérieur de la même phrase, et qui sont relativement fréquents dans LM. L'exemple (15), qui met en jeu un conflit d'intérêt entre un parc naturel et une mine en Guyane, illustre ce cas de figure :

(15) *Car, malgré l'annonce d'une création de quelques milliers d'emplois locaux par l'ouverture de mines industrielles, la controverse sur le sujet reste vive en Guyane. « On en créera toujours plus qu'avec un parc naturel... », fait-on observer au ministère de l'industrie, qui souhaite néanmoins conjuguer le développement de l'or vert et de l'or jaune de Guyane.*

La couleur n'a pas le même statut dans les deux occurrences. Dans la première (*or vert*), elle est imposée par la molécule, et cela se traduit par la fixité de l'expression. Dans la seconde (*or jaune*), elle est spécifiée par l'adjectif²³ et pourrait être supprimée sans que cela ne change rien au sens de la phrase.

On peut alors comparer cet exemple avec l'énoncé (16), que l'on doit à Fidel Castro, au moment où ce dernier souhaitait développer le tourisme à Cuba (LM) :

(16) *L'or blanc rapporte infiniment plus que l'or noir. [à propos du sable blanc et du pétrole]*

Dans ce cas *or blanc* et *or noir* sont deux occurrences de la construction [or + AdjCoul] et la suppression de *blanc* ou de *noir* changerait entièrement le sens de la phrase.

(iv) Une dernière observation s'impose. Dans un contexte plus large (de l'ordre du paragraphe, par exemple) on constate que certaines parties de la molécule sont répétées en dehors de la seule occurrence de la construction [or + AdjCoul]. Pour illustrer cela, considérons l'exemple (17) :

(17) *L'herbe du Beaufortain est si rare et si précieuse [/matière/ -> (ATTR) -> /précieux/] qu'elle est coupée dans les moindres recoins du paysage afin de permettre la production du beaufort d'hiver, au goût légèrement moins onctueux. Matière première vitale [/matière/ -> (ATTR) -> /précieux/] pour cette région, des panneaux invitent un peu partout à respecter et à préserver cet « or vert » [/matière/ -> (ATTR) -> /précieux/ /matière/ -> (ATTR) -> /vert/].*
(LM)

Dans cet extrait, un fragment de la molécule (représentée dans la Figure 5) est répété à deux reprises avant la lexicalisation complète de cette dernière (à l'occasion de « or vert »). Ce fragment répété correspond à la partie du graphe où le trait /précieux/ est attribué à la matière et apparaît successivement avec « l'herbe de Beaufortain est si rare et si précieuse », dans laquelle on attribue le sème /précieux/ à l'herbe (/matière/), puis avec « matière première vitale ». Nous représentons ce fragment à l'aide de la notation dite « en ligne » de Sowa. Elle est strictement équivalente à la notation « graphique » utilisée dans la Figure 5 et consiste simplement à mettre les relations entre parenthèses et les concepts entre crochets (Sowa, 1984, p. 72). La ligne pointillée est appelée « ligne d'identité » et permet d'indiquer que les concepts ainsi reliés correspondent à la même entité (Sowa, 1984, p. 141). Dans le cadre de la sémantique interprétative, de telles lexicalisations partielles de la molécule sont appelées des paratopies (cf. §3.3) et nous verrons qu'en contexte, les occurrences d'un proverbe sont souvent concernées par de telles répétitions.

Il est temps de conclure. Ce détour du côté de la construction [or + AdjCoul] est loin d'être inutile et nous permet de jeter les bases d'un dispositif dont nous allons maintenant montrer qu'il s'applique également aux proverbes. Dans les deux cas de figure, en effet, nous avons affaire à des expressions plus ou moins figées, sémantiquement transparentes et transposables. De telles propriétés communes montrent que ces phénomènes sont très proches, et que la seule chose qui les distingue, en somme, c'est que le proverbe est une phrase complète qui désigne une situation, alors qu'une construction comme [or + Adj] correspond à un groupe nominal et désigne une entité (massive).

2.2 Proverbes métaphoriques

Commençons par le montrer avec les proverbes non littéraux métaphoriques (cf. Figure 1) :

²³ En l'occurrence, l'adjectif actualise par afférence contextuelle un trait inhérent de 'or' : /jaune/.

- (18) a. *Petit poisson deviendra grand.*
 b. *Il n'y a pas de roses sans épines.*

Le premier exemple est explicitement abordé dans Rastier (1987, p. 230) qui le classe parmi les « sous-entendus situationnels codifiés », aux côtés d'un autre exemple, *une femme est une femme*, dont le caractère proverbial (ou non) n'est d'ailleurs pas sans soulever quelques difficultés.²⁴ Le second, quant à lui, se trouve analysé, entre autres, dans Carel & Schulz (2002) et Visetti & Cadiot (2006). Comme la construction [or + AdjCoul], ces énoncés ont la capacité remarquable de pouvoir s'appliquer à toutes sortes de situations s'inscrivant dans différents domaines, comme en attestent les exemples suivants, tirés de Frantext (désormais FR) :

- (19) a. *Petit poisson deviendra grand : presque tous les élèves recrutés au CNRS entrèrent automatiquement au Centre de recherche mathématique de l'École polytechnique [...].*
 b. *Madame, lui dis-je, le mariage où nous nous sommes engagés est un état pénible, une voie étroite, mais qui mène au bonheur ; il n'est point de roses sans épines.*

Dans (19)a, *petit poisson deviendra grand* est appliqué au domaine universitaire, et dans (19)b, *pas de roses sans épines* est appliqué au domaine du droit religieux. Pour rendre compte de cette transposabilité, nous proposons de caractériser ces proverbes comme des constructions qui lexicalisent des molécules sémiques organisant des sèmes spécifiques et macrogénériques. Dans le cas de *il n'y a pas de roses sans épines*, la molécule sera représentée à l'aide du graphe de la Figure 6.

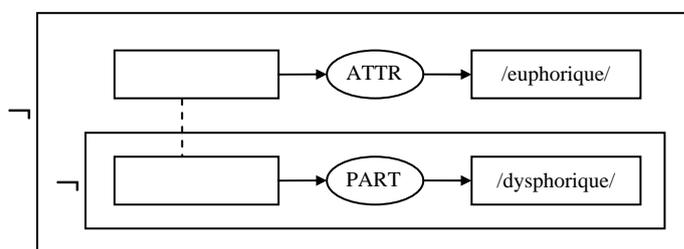


Figure 6 : molécule lexicalisée par *il n'y a pas de roses sans épines*.

Il organise des sèmes spécifiques (/euphoriques/, /dysphoriques/) à l'aide des relations ATTR (cf. Figure 5) et PART (relation partie-tout), de la négation (notée \neg) et de la conjonction.²⁵ La ligne d'identité, que nous avons évoquée dans la section précédente, permet d'indiquer que les nœuds du graphe ainsi reliés correspondent au même concept. Ces derniers nœuds sont vides, c'est-à-dire qu'ils n'imposent aucune contrainte sur leur contenu. Dans la terminologie de Rastier, un graphe qui présente des nœuds vides est appelé une matrice d'homologation (Rastier 1989 : 62). L'ensemble du graphe peut se gloser de la façon suivante : « il est faux de dire qu'il y a un concept auquel est attribué une valeur euphorique et que ce concept n'ait pas une partie dysphorique ». ²⁶ Du fait de son contenu exclusivement spécifique, cette structure ne relève d'aucun domaine particulier et pour cette raison, elle est opératoire dans n'importe lequel (par exemple, le domaine du mariage dans (19)b). En particulier, son caractère très schématique (présence de nœuds vides) lui permet de s'appliquer aussi bien à des entités qu'à des processus.

Cette analyse est assez différente de celle qu'avance Rastier (1989, p. 63 sqq) à propos d'un topos où il est aussi question de fleurs : « la fleur au bord de l'abîme ». La liste des sèmes spécifiques que Rastier retient pour 'fleur' est nettement plus grande que la nôtre : /saillant/ /fragile/ /attirant/ /vivant/ /coloré/. Cela s'explique en partie par les allotropies systématiques qui s'établissent avec les sèmes spécifiques associés à 'abîme' (/creux/ /puissant/ /repoussant/ /mortel/ /sombre/). Or, on pourrait penser que la plupart de ces traits associés à 'fleur' (dans le topos) conviennent aussi à 'rose' (dans le proverbe). Mais pour des raisons qui deviendront claires plus loin (§3.2), nous faisons le choix de réduire la molécule sémique à son strict minimum en ne conservant qu'un seul sème pour 'rose' : /euphorique/.

²⁴ Cf. note 48.

²⁵ Deux cartouches dans une même cartouche sont articulées par la relation ET, cf. Sowa (1984, p. 138). Avec les opérateurs de négation, cette conjonction est équivalente à une implication « s'il y a un concept ayant une valeur euphorique alors ce concept a une partie dysphorique ».

²⁶ A priori, la relation PART ne fait pas de distinction entre les différentes relations partie/tout : cf. Winston et al. (1987). C'est un problème sur lequel nous reviendrons §2.5.

2.3 Proverbes non littéraux non métaphoriques

Le cas des proverbes non littéraux non métaphoriques (cf. Figure 1), c'est-à-dire les proverbes qui s'appliquent directement aux humains, ne diffère pas du précédent. Prenons l'exemple suivant :

(20) *Les cordonniers sont les plus mal chaussés.* [→ ex. (2)]

Il lexicalise, selon le même procédé, une molécule sémique que l'on représente à l'aide du graphe de la Figure 7.

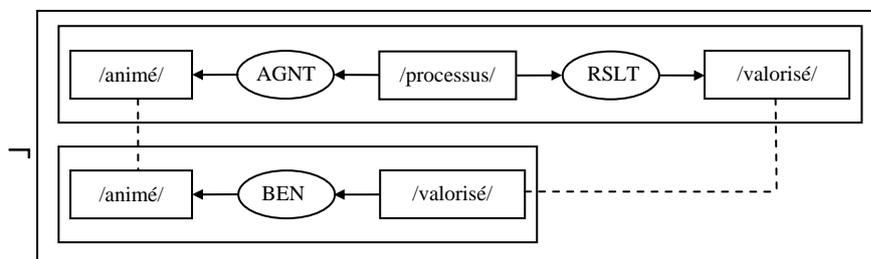


Figure 7 : molécule lexicalisée par *les cordonniers sont les plus mal chaussés*

Il se glose de la façon suivante : « il est faux de dire qu'il y a un agent (AGNT) d'un processus ayant un résultat (RSLT) valorisé, et que cet agent bénéficie (BEN) de ce résultat ». ²⁷ Comme pour le graphe de la Figure 6, les constituants et les relations qui s'organisent dans cette molécule ne relèvent d'aucun domaine particulier. Pour cette raison, elle est transposable dans tous. C'est ce que confirment les exemples (21) où le proverbe est respectivement appliqué au domaine de la voyance, celui des médias et celui de l'architecture (LM) :

- (21) a. *Habitant un beau quartier parisien, M. D. est la voyante des gens chics. Mais les cordonniers étant toujours les plus mal chaussés, si elle prévoit avec talent l'avenir de ses clients, elle ne voit pas venir son assassin, caché dans l'ombre de ses proches...*
 b. *Il y a pourtant un paradoxe : c'est peut-être la télévision qui construit les « stars de la vie », mais dans la liste des personnages qu'abordera « Destins » ne figure pour le moment aucun homme de télévision. Il est vrai que souvent les cordonniers sont les plus mal chaussés ...*
 c. « Les cordonniers sont toujours les plus mal chaussés » *Installé à Paris dans un vaste atelier situé au cœur de la Butte-aux-Cailles - dans le treizième arrondissement, - le bureau de l'aménageur d'espace a tout de la chambre d'adolescent, version Ikea.*

Comme on peut le voir, le fait qu'un proverbe s'applique directement aux humains (ex. (20)) ou non (ex. (18)) ne change rien à l'affaire. Dans les deux cas, la molécule a une propriété identique, celle de se transposer à tous les domaines possibles. Cela est dû au fait qu'une molécule proverbiale n'actualise aucun sème mésogénérique susceptible de l'indexer dans un domaine particulier.

Avant de passer au troisième cas de figure, à savoir les proverbes littéraux, et bien que la métaphore ne soit plus considérée dans notre approche comme une explication satisfaisante, nous nous servirons dans ce qui suit d'une distinction à la fois classique et commode entre domaine source et domaine cible. En situation normale, les sèmes 'poisson', 'rose', ou 'cordonnier' manifestent tous un sème mésogénérique inhérent qui les indexe respectivement dans le domaine //halieutique//, //botanique// et //artisanat//. Ce domaine associé au sens littéral S1, nous l'appellerons désormais le domaine source, et nous le distinguerons du domaine cible dans lequel le proverbe est transposé (par exemple, domaine universitaire dans (19)a, domaine du mariage dans (19)b ou domaine de l'architecture dans (21)c).

2.4 Proverbes littéraux

Dans la continuité des travaux de Kleiber, nous pensons qu'une caractérisation sémantique du proverbe ne peut pas faire l'impasse sur les proverbes littéraux. Il faut donc vérifier que notre hypothèse s'applique aussi à ce type de donnée, et qu'un proverbe littéral lexicalise bien une molécule sémique transposable. Comme nous allons le voir, c'est bien le cas, à condition toutefois de distinguer quatre configurations qui, dans les faits, sont très souvent imbriquées.

²⁷ Cette négation de conjonction est logiquement équivalente à l'implication suivante : « s'il y a un agent d'un processus ayant un résultat valorisé, alors cet agent ne bénéficie pas de ce résultat ».

La première, relativement rare, concerne les proverbes littéraires exclusivement construits à partir de termes grammaticaux (de grammèmes, dans la terminologie structuraliste) :

(22) *Jamais deux sans trois.*

Comme tous les proverbes que nous avons analysés jusqu'à présent, cet exemple peut s'appliquer à tout et n'importe quoi. Ce peut être, dans le domaine sportif, le nombre de victoire remportées par une équipe, dans le domaine familial, le nombre de naissances, ou dans le domaine universitaire, le nombre de postes supprimés ou redéployés. Néanmoins, cette transposabilité n'a pas la même origine que celle des proverbes non littéraires. Pour ces derniers, nous l'avons dit, la transposabilité est déterminée par la virtualisation des sèmes mésogénériques sources. Par exemple, le sème /botanique/ inhérent à 'rose' et afférent à 'épine' est virtualisé dans toutes les occurrences du proverbe *il n'y a pas de roses sans épines* ((18)b). Or, l'exemple (22) n'a besoin d'aucune virtualisation de ce genre pour devenir transposable. La raison en est que sa forme même est essentiellement constituée de grammèmes (deux numéraux, un adverbe et une préposition) et que ces derniers sont déjà intrinsèquement compatibles avec tous les domaines. Comme l'indique Rastier, en effet, les grammèmes sont interdéfinis au sein de classe minimale (par ex. 'jamais' vs. 'toujours', 'sans' vs. 'avec'), mais ne se rattachent à aucun domaine particulier.²⁸ Dès lors, on parvient au même résultat – l'absence de sèmes mésogénériques dans la molécule – par un moyen différent : l'utilisation exclusive de grammèmes. Le graphe de la Figure 8, qui représente la molécule sémique lexicalisée par *jamais deux sans trois*, permet de rendre compte de cette situation. Il s'agit d'une structure implicationnelle²⁹ qui indique que si on donne la quantité (QTY) « deux » à quelque chose, alors on lui donne aussi la quantité « trois ». Ce graphe étant exclusivement constitué de sèmes macrogénériques (/comptable/), de relations abstraites (quantification) et de sèmes spécifiques (numéraux), il ne se distingue en rien des précédents.

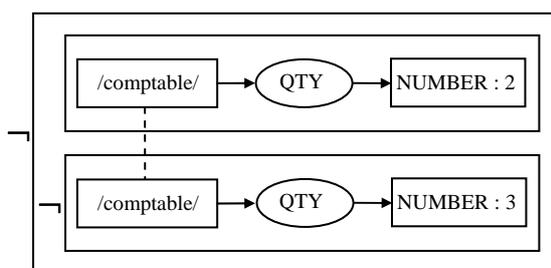


Figure 8 : molécule lexicalisée par *jamais deux sans trois*

L'utilisation de grammèmes n'est pas le seul moyen d'élaborer une molécule dépourvue de sèmes mésogénériques. Une autre stratégie régulièrement employée pour détacher la forme du proverbe de tout domaine source consiste à utiliser des termes d'une très grande généralité. Le pantonyme *chose* en est un bon exemple. Sans être un grammème, il se trouve être le terme non marqué de l'opposition macrogénérique *être /animé/ vs. chose /inanimé/* (Kleiber, 1987) et n'appartient donc à aucun domaine particulier. Dès lors, il n'est pas étonnant de constater que *chose* apparaît dans beaucoup de proverbes littéraires, comme on peut le voir dans les exemples suivants, tirés de de Crevant duc d'Humières (1790) pour les exemples (23)a-d, et de Cahier (1856) pour (23)e :

- (23) a. *Chaque chose à (en) son temps.*
 b. *A chose faite, conseil pris.*
 c. *Chose promise, chose due.*
 d. *Chaque chose a son prix.*
 e. *Chaque chose est bien, là où elle sert.*

Ces exemples nous permettent d'introduire un second cas de figure qu'il convient de distinguer du premier. Il concerne cette fois les proverbes littéraires construits autour de situations s'exprimant au moyen de verbes génériques (*servir, faire, dire, demander, donner, commander, croire, etc.*), de noms relationnels, ou de noms

²⁸ Cf. par exemple Rastier (1994) : « Tous les taxèmes ne relèvent pas d'un domaine : c'est le cas notamment des taxèmes grammaticaux, qui, n'étant indexés dans aucun domaine, sont de ce fait compatibles avec tous (ex. : la catégorie du nombre) » (p. 62).

²⁹ A nouveau, l'implication est représentée dans le graphe par une négation de conjonction, ce qui revient logiquement au même.

d'action (souvent un convert ou un dévrebale, par ex., *don* et *acquêt* dans *il n'y a point de plus bel acquêt que le don*). Plusieurs de ces verbes génériques correspondent, dans la théorie de Sowa, à des primitives conceptuelles. C'est, entre autres, le cas de BELIEVE,³⁰ GIVE, MAKE, KNOW, LOVE. D'après Sowa (1984 : 411), par exemple, la primitive KNOW (« savoir ») correspond à un graphe dans lequel un état (STAT) met en relation un expérienceur (EXPR) animé et une proposition :



Figure 9 : structure conceptuelle associée à la primitive KNOW (Sowa, 1984 : 411)

De même, la primitive GIVE (« donner ») est une action qui présuppose un donneur (AGNT), un récepteur (RCPT) et un objet (OBJ). Sa structure conceptuelle est représentée dans la Figure 10.

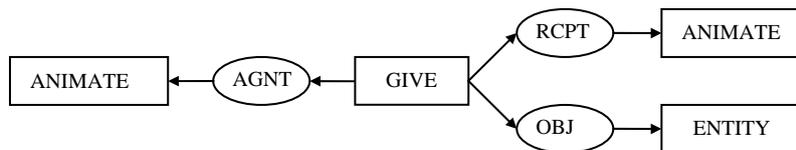


Figure 10 : structure conceptuelle associée à la primitive GIVE (Sowa, 1984 : 410)

De tels graphes permettent de représenter la structure argumentale des verbes *savoir* et *donner*, mais ils sont loin de correspondre à de véritables molécules proverbiales. Pour que cela puisse être le cas, il est nécessaire de leur ajouter d'autres relations de sorte que l'on ait affaire à une situation complète. C'est très exactement ce que font les exemples (24) et (25) :

(24) *Qui donne tôt, donne deux fois.* (Cahier, 1856)

(25) a. *Ce que trois savent, tous le savent.* (Cahier, 1856)
 b. *Ce que savent trois personnes est public.* (Dournon, 1986)

Intéressons-nous plus précisément aux deux variantes³¹ de l'exemple (25). Ils expriment une implication qu'on représente à l'aide du graphe de la Figure 11.

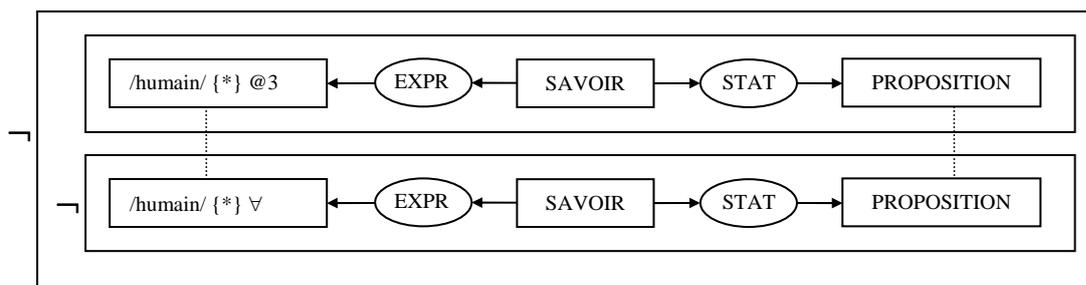


Figure 11 : molécule lexicalisée par *ce que trois savent, tous le savent*

Comme on le voit,³² ce graphe se distingue des précédents sur deux points : certains nœuds contiennent un verbe générique (ici, *savoir*) et non des sèmes ; et l'un des concepts prend l'étiquette « proposition ». Cette dernière est

³⁰ Les primitives sont notées en majuscule dans l'ouvrage de Sowa.

³¹ Nous reviendrons sur la question des variantes dans la section 3.2.

³² Dans Sowa (1984), les symboles @ et ∇ expriment une quantification sur un ensemble d'individus notés {*}. La notation {*} @3 exprime le numéral *trois*. Elle est la version abrégée de la relation (QTY) utilisée dans le graphe de la Figure 8. {*} ∇, dans la cartouche inférieure, est le quantificateur universel.

directement tirée de la terminologie de Sowa et ne pose pas de problème particulier : il s'agit d'une étiquette renvoyant à un autre graphe et qui permet ainsi d'introduire de la récursivité dans le formalisme. La présence de *savoir*, en revanche, est plus problématique dans la mesure où nous avons affirmé qu'une molécule sémique est une structure composée de sèmes spécifiques et macrogénériques (cf. (4)). Or, un verbe comme *savoir* ne relève ni de l'un ni de l'autre.

Ce cas de figure soulève un problème qui dépasse largement le cadre de cette étude et qui pèse en réalité sur tous les travaux qui s'inscrivent dans le cadre formel des graphes sémantiques. Il correspond en effet à la question très difficile et très discutée des primitives sémantiques, qui se pose inévitablement dans ce genre de formalisme. Sowa, par exemple, décide de ne pas analyser un verbe comme *donner* et lui confère ainsi le statut de primitive conceptuelle. Mais on peut tout à fait ne pas se satisfaire de cette décision, et vouloir décomposer la structure interne de ce verbe en primitives plus... primitives.³³ Pour simplifier notre propos et contourner cette difficulté, nous nous rangerons donc à l'avis de Sowa, et nous ferons une entorse à notre propre définition de la molécule sémique proverbiale, de façon à pouvoir y intégrer les verbes génériques. Cette décision se défend dans la mesure où elle ne met pas en péril la caractéristique centrale du proverbe, à savoir sa transposabilité : comme les grammèmes ou le pantonyme *chose*, des processus génériques tels que 'savoir' ou 'donner' n'appartiennent en effet à aucun domaine particulier, ou si l'on préfère, ils sont compatibles avec un grand nombre de domaines (Rastier, 1989, p. 152, colonne 4).

Le troisième cas de figure pose un problème plus sérieux dans la mesure où il semble opposer une véritable résistance à notre caractérisation du proverbe. Il s'agit cette fois des proverbes littéraux dont la forme laisse penser qu'ils appartiennent à un domaine particulier, comme c'est le cas des exemples suivants :

- (26) a. *L'argent n'a pas d'odeur.*
b. *L'amour est toujours une force.*

A première vue, toute occurrence de (26)a devrait relever d'un seul et même domaine particulier, le domaine financier. Il en est de même avec (26)b, qui est une création de Kleiber (2008, p. 195) et dont on pourrait penser que les occurrences sont systématiquement inscrites dans le domaine des sentiments. Si cela s'avérait être le cas, alors notre hypothèse serait invalidée, puisqu'elle consiste au contraire à définir le proverbe comme une structure indépendante de tout domaine spécifique.

Dans le cadre de la sémantique interprétative, la notion de domaine fait toutefois l'objet d'une définition beaucoup plus élaborée que celle que présuppose cette analyse. En effet, les sèmes 'argent' et 'amour' ne sont pas conçus comme de simples sèmes s'inscrivant dans un domaine particulier, comme le serait par exemple 'rose' qui, lui, appartient par défaut au domaine //botanique//. Au contraire, ils font partie ou correspondent à ce que Rastier (1995, 2001) appelle un thème, c'est-à-dire une forme sémantique qui se représente elle aussi à l'aide d'une molécule sémique. Lorsque Rastier s'intéresse par exemple au champ lexical des sentiments – et plus particulièrement à l'ennui – il précise ainsi que les sentiments « ne constituent pas un domaine délimité par l'incidence d'une pratique sociale » (Rastier, 1995, p. 236). Dans cette optique, l'ennui est conçu comme une molécule que Rastier représente à l'aide de deux graphes sémantiques que nous ne discuterons pas ici, mais qui sont eux aussi indépendants de toute isotopie mésogénérique. Loin d'être isolée, cette analyse s'accorde avec celle de Sowa. Selon ce dernier, par exemple, *argent* est un concept intégré par la relation INSTR dans le graphe sémantique associé à BUY (« acheter »). Ce graphe est présenté dans Sowa (1984, pp. 110-111) et ne présente aucun contenu mésogénérique. Dans cette optique, 'argent' (mais aussi 'amour') ont un comportement comparable aux verbes génériques du cas de figure précédent : ils ne relèvent d'aucun domaine (au sens donné dans §2.1 ii) particulier et se transposent sans limitation. C'est ce qui explique que les proverbes (26) puissent s'entendre dans des situations relevant de domaines aussi différents que le sport, la religion, la politique, etc.

Le quatrième et dernier cas de figure manifeste un degré de complexité supplémentaire par rapport au précédent. Il concerne cette fois les proverbes littéraux qui mettent en relation plusieurs thèmes distincts, comme l'illustrent les exemples suivants :

- (27) a. *L'argent ne fait pas le bonheur.*
b. *Les bons comptes font les bons amis.*
c. *Petit prêt fait un ami ; et grand prêt, un ennemi. (Cahier, 1856)*
d. *Deux amis à une bourse*
L'un chante et l'autre grousse (« gronde »). (Dournon, 1986)

³³ C'est par exemple ce que fait Fargues (1991) à propos de verbes tels que *donner*, *recevoir*, *distribuer*, etc., qu'il décompose à l'aide de relations supplémentaires (source active, récepteur passif) et de la primitive TRANSFERT.

Dans l'exemple (27)a, le proverbe met en relation le thème de l'argent et celui du bonheur. Dans les exemples (27)b-d, le thème de l'argent est mis en relation avec celui de l'amitié. On notera au passage que le thème de l'argent est mobilisé via différentes lexicalisations et qu'il ne dépend pas d'une lexicalisation particulière : 'compte' dans (27)b, 'prêt' dans (27)c et 'bourse' dans (27)d. Cette quatrième configuration est sans doute la plus complexe à traiter dans notre approche : elle nous oblige à représenter les différents thèmes par autant de molécules sémiques (dans (27)b, le thème de l'argent et le thème de l'amitié), mais aussi les relations qui s'instaurent entre ces thèmes. Malgré cette difficulté supplémentaire, ce cas de figure reste néanmoins à portée de notre analyse et ne change pas fondamentalement de nature par rapport aux configurations précédentes.

2.5 Les limites de l'approche

Nous avons déjà eu l'occasion d'évoquer deux types de difficultés liés au formalisme employé. La première concernait la distinction entre concept et relation, que nous avons illustrée avec la question de la couleur. La seconde portait sur la question des primitives conceptuelles, que nous avons abordé à l'occasion du verbe *donner*. Sans minimiser leur importance, ces difficultés dépassent toutefois la question particulière du proverbe et il ne nous revient pas de les traiter dans le cadre de ce travail. Un autre problème, en revanche, doit attirer notre attention dans la mesure où il interroge directement notre conception du sens proverbial. Il porte sur l'adéquation de notre mode de représentation des proverbes : les graphes sémantiques élaborés jusqu'ici représentent-ils de façon satisfaisante le sens des proverbes étudiés ? Si l'on se place du point de vue de Visetti & Cadiot (2006), la réponse sera sans doute négative. Prenons l'exemple de l'implication et de la manière dont nous la représentons. Dans tous les graphes examinés jusqu'à présent, nous réduisons la relation d'implication à une négation de conjonction. Or, même si cela reste valide du point de vue logique, on peut se demander si c'est vraiment satisfaisant du point de vue sémantique. Comme le montre Visetti & Cadiot (2006), l'implication mise en œuvre dans le proverbe peut revêtir des valeurs beaucoup plus variées et complexes que ce qu'il est possible d'exprimer à l'aide d'une simple négation de conjonction. Ce reproche s'applique de la même façon aux autres relations mises en œuvre dans nos graphes. Prenons l'exemple de *il n'y a pas de roses sans épines* (ex. (18)b). Dans la Figure 6, nous avons fait le choix d'utiliser la relation PART, considérant que c'est bien celle qui existe au niveau du sens littéral S1 entre la rose et les épines. Cependant, il existe toute sorte de relations partie/tout³⁴ et il n'est pas certain que chaque occurrence du proverbe mettent en jeu l'une d'entre elles. Beaucoup d'autres proverbes soulèvent la même difficulté. *Il n'est si vilain pot qui ne trouve son couvercle* ne peut se représenter de façon satisfaisante à l'aide d'une simple relation partie-tout. De même, le sens formulaire de *la faim fait sortir le loup du bois* ne se caractérise pas par une relation de localisation spatiale, mais par une relation de causalité relativement complexe à décrire.³⁵ La situation est identique pour *comme on fait son lit, on se couche*, qui met en œuvre une relation difficile à formaliser, à mi-chemin entre instrumentalité et causalité. D'une manière générale, on le voit, beaucoup de proverbes ne se laissent pas facilement réduire au genre d'architecture relationnelle qui prévaut dans le cadre des graphes sémantiques. Au contraire, ils manifestent souvent une complexité dont Visetti & Cadiot (2006 : chap. 6) soulignent à juste titre l'importance et qu'ils mettent au centre de leur ouvrage.

Pour autant, ce reproche n'est pas entièrement justifié dans le cadre du présent travail. Les graphes que nous proposons n'ont pas pour ambition de décrire de manière fine le sens des proverbes. Ils correspondent au contraire à des formalismes notationnels conçus pour neutraliser autant que possible la complexité des phénomènes. Ils sont créés en vue de modéliser un comportement particulier (la transposabilité) et réduire la sémantique du proverbe aux composants minimaux permettant de rendre compte de ce comportement. Un modèle est toujours une simplification et les graphes que nous utilisons présentent un niveau de granularité suffisant pour notre objectif, à savoir la mise à jour du principe moteur de la transposabilité proverbiale. Enfin, nous ne sommes pas les premiers à adopter cette posture réductrice sur le sens des proverbes. Les *Standard Proverbial Interpretation* (SPI) de Norrick (1985) ou les *Thematic Abstraction Unit* de Dyer (1983) et de Michaux (1999) participent du même principe que celui qui motive notre travail, principe que l'on retrouve du reste sous une forme non formalisée dans les gloses de tous les dictionnaires de proverbe, sans que cela ne soulève d'objection particulière.

³⁴ Au moins six, si l'on suit Winston et al. (1987).

³⁵ Nous remercions Régis Missire à qui nous devons cette observation (comm. pers.).

3 Conséquences

3.1 Transposition dans le domaine source sans changements de sens

Un certain nombre d'observations permettent de corroborer notre caractérisation sémantique du proverbe. Le premier concerne la propriété qui est au centre de la définition du proverbe, à savoir sa transposabilité. On observe que non seulement un proverbe se transpose dans toutes sortes de domaines, mais plus encore, qu'il est aussi susceptible de se transposer dans son domaine source sans pour autant subir de défigement et perdre ainsi son statut de proverbe. Prenons le cas de *il n'y a pas de roses sans épines* ((18)b). Carel & Schulz (2002, p. 53) imaginent sans difficultés une scène au cours de laquelle quelqu'un se pique en voulant prendre des roses, et s'entend dire : « il n'y a pas de roses sans épines ». Bien qu'il s'applique à de véritables roses, il s'agit d'un emploi proverbial qui ne doit pas être confondu avec un emploi littéral où, par exemple, « la phrase *il n'y a pas de roses sans épines* est prononcée, sans référence aucune au proverbe, par un instituteur, lors d'une leçon de botanique » (ibid., 51). Ce second cas de figure, en effet, n'est pas figé et n'est pas le résultat d'une transposition moléculaire. Il est comparable aux occurrences de la séquence libre or + AdjCoul dans les exemples (5) (où l'on désigne de l'or véritable).

Illustrons ce principe avec l'exemple (18)a (*petit poisson deviendra grand*). Les occurrences de ce proverbe dans le domaine source des activités halieutiques sont aussi naturelles que fréquentes (LM) :

- (28) a. *Les grands pays ont insuffisamment mesuré les ravages que provoquait l'activité de chalutiers usines aveugles dans leurs captures. Les expressions « Scier la branche sur laquelle on est assis », « Couper le blé en herbe », ou oublier que « Petit poisson deviendra grand » prennent ici tout leur sens.*
b. *Vous n'aurez pas à mettre immédiatement au pain sec vos pêcheurs de Boulogne, d'Étaples ou de Dieppe, à condition qu'au-delà de l'appât du gain immédiat, ils se souviennent du bon vieux dicton, d'une modernité cinglante : Petit poisson deviendra grand...*

De même que la construction [or + AdjCoul] pouvait s'employer dans le domaine des métaux tout en conservant, pour reprendre la terminologie classique, son sens S2 « figuré » (et désigner autre chose que de l'or, cf. ex. (12)), le proverbe *petit poisson deviendra grand* peut s'appliquer au domaine //halieutique// tout en conservant son sens proverbial ou formulaire. Pour le dire autrement, ce n'est pas parce que le proverbe se voit transposé dans son domaine source qu'il en devient automatiquement littéral, de même que ce n'est pas parce la construction [or + AdjCoul] en vient à s'appliquer aux métaux qu'elle reçoit pour autant une lecture littérale qui l'oblige à désigner de l'or véritable. En cela, nous sommes en désaccord avec Kleiber (2000, p. 47) lorsqu'il affirme que *chien qui aboie ne mord pas* n'est plus un proverbe lorsqu'il est appliqué à une situation où un véritable chien aboie, ou encore Schapira (2000, p. 97) lorsqu'elle considère que *il n'y a pas de fumée sans feu* subit une « déproverbialisation » lorsqu'il est appliqué à un vrai feu. Nous nous rangeons à l'avis de Tamba (2011, §2.2.2) qui considère au contraire qu'« un proverbe comme *chien qui aboie ne mord pas* servira à rassurer quelqu'un qui a peur soit d'un chien soit d'une personne menaçante » ou encore de Tamba (2000a, p. 42), lorsqu'elle considère que *qui a bu boira* s'applique aussi à quelqu'un qui se remet à boire tout en conservant son statut de proverbe. Ce qu'on observe, en effet, c'est que la transposition d'un proverbe dans son domaine source ne soulève pas plus de difficultés que lorsqu'elle a lieu dans d'autres domaines.

Cette observation a une conséquence qu'il convient de souligner. Elle interroge en effet les termes mêmes qui sous-tendent l'analyse du proverbe comme métaphore (opposition littéral (S1) vs. figuré (S2), catégorisation induite, etc.). La raison en est simple : si le proverbe *petit poisson deviendra grand* a le statut de proverbe lorsqu'il s'applique aux poissons, est-il encore un proverbe métaphorique (cf. Figure 1) ? C'est peu probable, car dans cette situation où le proverbe s'applique effectivement à des poissons, on ne peut plus parler de catégorisation induite. Devient-il pour autant non métaphorique, de sorte que le proverbe s'appliquerait directement aux poissons, tout comme *c'est en forgeant qu'on devient forgeron* s'applique directement aux humains ? Non plus, car la montée hypo/hyperonymique, définitoire des proverbes dans la version de Kleiber (2000), n'a pas lieu d'être dans ce contexte précis. Doit-on alors parler de proverbe littéral (du genre *qui aime bien châtie bien*) ? Ce serait bien incommode, puisqu'il le serait uniquement dans ce cas précis, et qu'il redeviendrait non littéral dans toutes les autres transpositions où le domaine cible ne correspondrait pas au domaine //halieutique//. Il faut donc admettre que la nature réelle du proverbe *petit poisson deviendra grand*, lorsqu'il est effectivement appliqué aux poissons, devient quelque chose d'assez mystérieux dans un cadre qui prend l'opposition littéral/figuré comme principe explicatif.

A cette étape du raisonnement, on peut toutefois se poser une question : si le proverbe ne subit aucun défigement lorsqu'il est transposé dans son domaine source, alors dans quelle autre situation pourrait-il être défigé ? La réponse à cette question s'avère être un argument supplémentaire contre la métaphore comme principe explicatif. Nous l'avons dit à plusieurs reprises, un proverbe est une construction qui lexicalise une molécule sémique

constituée de sèmes spécifiques et macrogénériques, mais d'où tout sème mésogénérique est exclu : le sème /halieutique/ inhérent à 'poisson' est virtualisé dans chaque occurrence de *petit poisson deviendra grand*. En cela, la situation est comparable à la construction [or + AdjCoul], d'où le sème générique /métallique/ est absent. A cette occasion, nous avons déjà indiqué qu'il est difficile de parler de métaphore puisque l'un des termes de l'incompatibilité générique se trouve neutralisé (cf. §2.1 ii). Mais nous avons aussi montré qu'il existe des situations où le sème mésogénérique, virtualisé par défaut dans la construction, pouvait être réactualisé en contexte (ex. (14)). Il est possible de trouver des contextes ayant le même effet sur les proverbes. C'est le cas de *il n'y a pas de roses sans épines* qui se défige dans l'exemple suivant :

(29) *Le mariage où nous nous sommes engagés est un état pénible, une voie étroite, mais qui mène au bonheur ; il n'est point de roses sans épines, et c'est moi, votre époux, qui doit les arracher.* (FR)

Le roman d'où il est tiré (Mirabeau, *Le Libertin de qualité, ou Ma conversion*) relève du genre libertin. Dans ce contexte, le filage de la métaphore (avec « arracher ») a pour effet de réactualiser le sème /botanique/.³⁶ Conséquence, l'incompatibilité générique, virtualisée dans un exemple comme (18)b, gagne en saillance et revient au premier plan : le degré de métaphoricité de l'énoncé, dont on voit bien là le caractère relatif, se voit augmenté d'autant.

3.2 Lexicalisations multiples d'une même molécule

Lorsque Rastier met en place la notion de molécule sémique, c'est dans le but de se soustraire à ce qu'il appelle une linguistique du signe (Rastier, 2001, p. 191). La molécule sémique est une unité sémantique à part entière qui ne dépend pas de signes particuliers³⁷ et qui a pourtant des effets dont on peut vérifier l'existence. Dans le cas de la construction [or + AdjCoul], on a montré que l'attribution de la couleur est imposée « d'en haut » par la molécule, ce qui se traduit par un figement des occurrences (ex. (9) et (10)). Dans ces exemples, la molécule en vient ainsi à primer sur la combinatoire normale d'un nom et d'un adjectif (cf. §2.1 iii). Pour ce qui concerne le proverbe, la conséquence semble à première vue identique et le figement est une caractéristique bien reconnue du proverbe. Cependant, elle est remise en question par Anscombe (2005, 2003) qui avance plusieurs arguments contre toute conception qui voudrait ranger les proverbes dans la catégorie générale des expressions figées. Le premier fait valoir que le proverbe connaît une modification de sa forme en diachronie lorsque ses éléments ne sont plus intelligibles. Par exemple, on a remplacé *s'empeche*, dans *qui trop se haïste si s'empeche*, pour obtenir la forme plus compréhensible *qui trop se hâte reste en chemin*.³⁸ Or, on n'observe pas de telles substitutions dans le cas des expressions idiomatiques (figées) : *avoir maille à partir* existe aujourd'hui sous la même forme alors qu'elle est constituée d'éléments inintelligibles. Le second argument tient au fait que les proverbes issus d'autres langues restent compréhensibles, et ce, contrairement aux expressions idiomatiques étrangères qui nécessitent un apprentissage spécifiques. Ainsi, l'expression anglaise *speal the beans* se traduit littéralement par « renverser les haricots » et si le locuteur ignore son sens véritable (« vendre la mèche »), il ne peut espérer le retrouver par une procédure compositionnelle.

Une dernière observation semble elle aussi remettre en question le caractère figé des proverbes. Il s'agit de l'existence de variantes d'un même proverbe (Anscombe, 2005, §4.2, Conenna, 2000, Conenna, 2011, Coppens d'Eeckenbrugge et al., 2009, Crépeau, 1977, Privat, 2006, Schapira, 2003, §6.1, Visetti & Cadiot, 2006). Ces variantes peuvent être plus ou moins conventionnelles, ou bien créées, comme « c'est le cas du slogan publicitaire de Berlitz, *c'est en parlant qu'on apprend à parler*, qui est reconnu comme proverbe parce qu'il fait écho au proverbe attesté *c'est en forgeant qu'on devient forgeron*. » (Michaux, 1999, pp. 90-91). Une recherche sur LM fait apparaître d'autres variantes forgées à partir du même patron :

³⁶ Cf. Rastier (1997 : §3.7) qui montre, par d'autres exemples, que la présomption d'isotopie est un facteur de défigement.

³⁷ On peut ainsi se reporter aux exemples (27), où le thème de l'argent se manifeste via des lexicalisations différentes (*argent, prêt, bourse*).

³⁸ Comme le montre Coppens d'Eeckenbrugge (2012), ces modifications entraînent parfois des erreurs d'interprétations qui entrent en conflit avec la molécule sémique initiale. Par exemple *chiens en cuisine son per ne desire*, (*son per* « son égal ») devient, sous la plume de Le Roux de Lincy, *chien en cuisine souper ne demande*, qui ne lexicalise plus la même molécule. Cf. aussi Privat (2006, pp. 913-914) qui pointe un phénomène identique avec *femme de rucher vertement parée, à un fumier est comparée ; qui de vert fait sa couverture, au découvrir appert l'ordure* (où *vertement* vient se substituer à *vestment*).

- (30) a. *C'est en babillant qu'on devient locuteur, à chaque fois dans une parole et une culture particulières.* (//linguistique//)
 b. *C'est en éditant qu'on devient éditeur.* (//édition//)

On peut cependant se poser la question : est-il certain que ces observations démontrent le caractère non figé des proverbes ? Dans la continuité de Kleiber (2010), nous pensons que de tels arguments ne remettent pas en cause le caractère figé des proverbes mais leur caractère sémantiquement opaque. Ils montrent que le sens compositionnel du proverbe contribue de façon transparente à son interprétation et de ce point de vue, nous nous rangeons à l'avis de Schapira (2003, p. 138), selon qui « l'analyse du sens littéral et de la forme de l'énoncé parémique [...] sont [seuls] susceptibles de conduire à la compréhension » du proverbe. Approfondissons et précisons ce point en nous intéressant dans un premier temps à la question des variantes créatives.

Dans les exemples (30), les lexies *forgeant* et *forgeron*, qui s'inscrivent dans le domaine source //artisanat//, commutent avec des lexies directement indexées au domaine cible : *babiller* et *locuteur* dans le domaine //linguistique// ((30)a), *éditant* et *éditeur* dans //édition// ((30)b). Or, ce genre de commutation est fréquent. *Petit poisson deviendra grand*, dont nous avons vu deux occurrences – l'une dans le domaine universitaire (ex. (18)a), l'autre dans son domaine source (ex. (28)) – donne lui aussi lieu, dans LM, à un grand nombre de variantes où *poisson* commute avec une lexie directement indexée au domaine cible :

- (31) a. *L'Europe est en marche, et petit fond deviendra grand.* (//économie//)
 b. *Petit arbre deviendra grand. Cette maxime est trop souvent ignorée par les jardiniers débutants.* (//horticulture//)
 c. *Et comme petit lecteur deviendra grand, celle-ci [la littérature jeunesse], de fil en aiguille, profite à l'édition en général.* (//édition//)

Ces commutations ont une propriété remarquable : elles se conforment toutes aux contraintes exprimées par la molécule sémique associée à la forme originale (*petit poisson deviendra grand*). Pour le dire autrement, les variantes obtenues par commutation lexicalisent la même molécule que la forme originale, et c'est justement cela qui leur confère le statut de variante. Le couple *forger/forgeron* ou la lexie *poisson* n'ont pas d'importance particulière et sont remplaçables par n'importe quelles lexies appartenant au domaine cible, tant que ces dernières respectent les contraintes exprimées par la molécule. Car qu'y a-t-il de commun entre ces variantes et la forme d'origine ? La lexie *poisson* comme le couple *forger/forgeron* disparaissent de l'énoncé et ce qui demeure, ce sont les « lignes de force » du proverbe (Cadiot & Talmenssour, 2008), c'est-à-dire des éléments spécifiques et macrogénériques qui s'organisent à l'intérieur d'une molécule sémique. En d'autres termes, si l'on tient à maintenir l'idée que ces variantes sont bien des variantes, alors il faut pouvoir se référer non plus à la forme même du proverbe (et la lexie *poisson*, ou le couple *forger/forgeron*), mais à une instance supérieure et abstraite, la molécule sémique.

Cette analyse nous permet d'expliquer de façon simple le caractère à la fois transparent et figé du proverbe : on peut commuter, reformuler ou déplacer à notre guise tous les éléments d'un proverbe à la seule condition de ne pas entrer en conflit avec la molécule sémique. Si de telles opérations sont permises, ce n'est pas parce que les proverbes sont non figés, mais parce qu'ils sont sémantiquement transparents. A l'inverse, lorsque de telles opérations entrent en conflit avec la molécule, nous obtenons alors ce que Gresillon & Maingueneau (1984) appellent un « détournement par subversion », ³⁹ ce qui se traduit dans notre approche par une lexicalisation qui utilise le patron formulaire d'un proverbe, mais qui ne respecte pas la structure de la molécule sémique qu'elle est censée lexicaliser. Par exemple, les énoncés (32) se coulent dans le patron formulaire de *c'est en forgeant qu'on devient forgeron*, mais ils entrent en conflit avec sa molécule sémique (contrairement aux exemples (30), qui, eux, sont des lexicalisations conformes à la molécule) :

- (32) a. *C'est en parlant qu'on devient haut-parleur.* (Aguigui Mouna)
 b. *C'est en forgeant qu'on devient marteau.* (anonyme)

Dans ces exemples, le conflit tient au fait que le haut-parleur et le marteau sont les instruments du processus dénoté respectivement par *parler* et *forger*. Dans ce contexte, ils ne peuvent prétendre au rôle de télos du processus – comme l'exige la molécule sémique associée à la forme d'origine – à moins de mobiliser une afférence locale par laquelle on serait amené à réanalyser le sens de *haut-parleur* (« quelqu'un qui parle haut/fort ») et de *marteau* (« fou »).

³⁹ Les auteurs établissent une distinction entre la captation, qui consiste « à détourner en allant au maximum dans le sens de la structure sémantique ainsi exploitée », et la subversion, qui « cherche au contraire à faire apparaître une contradiction entre le sens véhiculé par l'énonciation de la structure originelle et celui de l'énonciation de la structure résultant du détournement » (Gresillon & Maingueneau, 1984, p. 115). Sur la question du détournement de proverbe, cf. aussi Michaux (1999, p. 94), Schapira (2000, §4.2), Tamba (2000b, p. 114), Wozniak (2009).

L'existence des variantes (30) et (31) interroge à nouveau les approches métaphoriques du proverbe. En effet, à quoi peuvent bien correspondre ces exemples ? Certainement pas aux proverbes non littéraux, puisque *poisson* (et *forger/forgeron*) sont remplacés par des lexies appartenant au domaine cible, neutralisant ainsi toute catégorisation induite. Ils ne relèvent pas non plus des proverbes littéraux (*l'union fait la force*) dans la mesure où les exemples (30) et (31), précisément, ne décrivent pas une situation générale. Alors que sont-ils ? En réalité, leur nature véritable ne pose problème que si l'on reste dans les termes d'une théorie fondée sur l'opposition littéral/figuré. Mais dans l'approche que nous défendons, la difficulté est automatiquement levée : ces énoncés ne sont rien d'autres que des lexicalisations, au même titre que les proverbes *petit poisson deviendra grand* ou *c'est en forgeant qu'on devient forgeron*, d'une seule et unique molécule qui, elle, constitue la véritable unité de référence.⁴⁰

Ce principe est le même pour les variantes conventionnelles d'un même proverbe. Une fois admis le raisonnement selon lequel la forme d'un proverbe n'a qu'une importance relative par rapport à la molécule qu'il lexicalise, ou pour le dire autrement, que la molécule prime sur les différentes formes susceptibles de la lexicaliser, on peut aller plus loin dans le niveau d'abstraction associé à la molécule et chercher des variantes jusque dans des proverbes habituellement considérés comme distincts. Nous rejoignons alors ce qu'une longue tradition appelle les proverbes synonymes (Norrick, 1985, p. 156 sqq). Par exemple, les deux proverbes suivants (Panckoucke, 1758) lexicalisent la même molécule :

- (33) a. *On donne un pois pour avoir une fève.*
 b. *Quand on donne un œuf, c'est pour avoir un bœuf.*

On retrouve la même idée dans Schapira (2003, §6.1) qui présente plusieurs variantes d'un même proverbe dans plusieurs langues différentes ou à des époques différentes. C'est encore ce principe qui permet à Visetti & Cadiot (2006) de proposer une « ébauche de classement » des proverbes (chapitre 12), classement dont nous nous inspirons pour établir la liste suivante :

- (34) a. *Pas de roses sans épines.*
 b. *Nul or sans écume.* (Dournon, 1986)
 c. *Il n'y a point de viande sans os.* (Dournon, 1986)
 d. *Pas de poisson sans arêtes.* (Dournon, 1986)
 e. *Chaque vin a sa lie.* (Dournon, 1986)
 f. *Le miel est doux mais l'abeille pique.* (Visetti & Cadiot, 2006)

De notre point de vue, ces proverbes lexicalisent une molécule identique, à savoir celle qui est représentée dans le graphe de la Figure 6, et qu'on retrouve à l'identique dans le proverbe littéral suivant :⁴¹

- (35) *Nul plaisir sans peine.* (Gratet-Duplessis, 1853).

Cette identification des variantes n'est toutefois permis qu'en réduisant le contenu de la molécule à quelques traits constitutifs, et non en les multipliant, comme dans l'analyse que Rastier fait du topos « la fleur au bord de l'abîme » (cf. §2.2). On se donne ainsi une entité abstraite et schématique capable de rassembler plusieurs occurrences sous la dépendance d'une seule et même forme sémantique. Dans cette conception, un proverbe particulier se réduit à un simple véhicule, parmi d'autres possibles, pour une molécule sémique qui, elle, constitue l'unité pertinente.⁴² Or, il y a là un point de divergence avec l'approche de Visetti & Cadiot (2006) qui mérite d'être approfondi. Pour ces derniers, en effet, la transposabilité du proverbe trouve son origine dans les motifs lexicaux, ce qui inscrit d'emblée l'analyse dans une « linguistique du mot » que Rastier critique et que la notion de molécule a justement pour but de remettre en question. Par exemple, dans le cas de *pas de roses sans épines*, Visetti & Cadiot (2006) sont amenés à donner une certaine importance aux motifs associés à *rose* et

⁴⁰ Notons toutefois une difficulté : certaines variantes ne sont pas aussi transposables que les proverbes d'origine. Par exemple, *petit fond deviendra grand* ((31)a) ne se réutilise pas facilement dans le domaine universitaire de l'exemple (19)a. Cela s'expliquera dans la section 4 : de telles variantes ne se conforment pas entièrement aux facteurs de cohésion qui garantissent la transposabilité d'une phrase générique. A ce titre, le terme de « variante » appliqué à de tels exemples est sans doute trop fort, comme nous le fait remarquer un relecteur de *Linguisticae Investigationes*.

⁴¹ Le fait qu'un proverbe littéral puisse avoir la même valeur sémantique (dans notre terminologie, qu'il lexicalise la même molécule) qu'un proverbe non littéral est l'un des arguments avancés par Kleiber (2011) pour justifier le classement des proverbes littéraux dans la catégorie des proverbes.

⁴² En cela, nous rejoignons la position de Michaux (1999, p. 94) lorsqu'elle observe que différentes formes proverbiales peuvent correspondre à une même TAU ou qu'inversement, certaines formes entrent en conflit avec une TAU donnée (cf. ex. (32)).

épine. Or, de notre point de vue, on peut aussi bien les remplacer par *or* et *écume*, *viande* et *os*, ou tout autre couple qui respecterait la structure moléculaire de la Figure 6. De même, les auteurs proposent une analyse approfondie des motifs associés à *œuf* et *bœuf* dans *qui vole un œuf vole un bœuf* (ibid., p 156 sqq) en insistant par exemple sur l'importance de la valeur inchoative de *œuf*, valeur que l'on retrouve dans des expressions telles que *sortir de l'œuf* ou *écraser/tuer dans l'œuf*. Cependant, les exemples (33) montrent que le couple *œuf/bœuf* est interchangeable avec *pois/fève* et cette interchangeabilité justifie le fait de conserver dans la molécule la seule valeur qu'ils ont en commun, à savoir l'opposition quantitative /petit/ vs. /gros/.

Dans cette optique qui est la nôtre, l'essentiel du travail revient alors à décrire le plus fidèlement possible la molécule dont telle ou telle occurrence se trouve être une lexicalisation particulière. Par exemple, on pourrait croire que les exemples (36) lexicalisent la même molécule que les exemples (34) et (35) :

- (36) a. *Il faut casser la noix pour en avoir la chair.*
b. *Il faut casser le noyau pour en avoir l'amande.*
c. *Pour avoir la moelle, il faut briser l'os.*
d. *Au fond du taillis, les mûres.*

Il n'en est rien. De tels énoncés⁴³ sont les véhicules d'une autre forme sémantique, dans laquelle la relation partie-tout de la Figure 6 se voit complétée par une relation adversative où la partie oppose une résistance à l'agent du processus. Cette seconde molécule n'est pas à confondre avec une troisième, qui semble pourtant relativement proche, mais qui, au lieu de mettre en jeu une relation partie-tout et une relation adversative, se fonde sur une relation de succession temporelle. Elle est lexicalisée, entre autres, par :

- (37) *Après la pluie, le beau temps.*

En rapportant l'ensemble de la problématique à la notion de molécule sémique, nous nous donnons donc un moyen de classer les proverbes entre eux, et plus encore, d'ordonner les molécules entre elles sur la base des ressemblances formelles qu'elles manifestent. Si nous considérons les énoncés (34) à (37), en effet, on constate qu'ils correspondent à des molécules différentes, mais que ces molécules manifestent des similitudes (une opposition /euphorique/ vs. /dysphorique/ commune) dont il faudrait pouvoir tenir compte. On note ainsi que la molécule véhiculée par les exemples (34) semble être une sous-partie de la molécule associée aux exemples (36). Cette dernière se contente en effet d'ajouter des relations au graphe de la Figure 6 : l'agent du processus (absent de la Figure 6) et la relation adversative qui l'oppose à la partie dysphorique. Dans cette optique, la molécule dont dépendent les exemples (36) est conçue comme une sorte d'élaboration non conflictuelle⁴⁴ de la Figure 6. En cela, elle s'oppose à la molécule véhiculée par (37) qui n'élabore pas de relations supplémentaire sur la base de la Figure 6, mais qui change la relation partitive en une relation de succession temporelle. Cette relation d'élaboration entre molécules proverbiales constitue donc un critère de classement des proverbes qui semble prometteur, mais que nous ne pouvons développer plus longtemps dans le cadre de ce travail.

3.3 Proverbes et paratopies

Rastier avance pour la première fois la notion de paratopie dans un article de 1995 consacré à la sémantique des thèmes. L'idée qui est à l'origine de ce concept est la volonté d'adapter la notion d'isotopie à la forme sémantique. Comme nous l'avons vu, une forme sémantique est une structure complexe que l'on représente à l'aide d'une molécule sémique. Or, de la même façon qu'un sème est susceptible d'être répété de manière à constituer une isotopie, une forme sémantique peut connaître plusieurs occurrences dans un texte. Mais du fait de sa complexité interne, la réitération d'une forme sémantique peut se réaliser selon deux modes distincts. Dans le premier, seules certaines parties de la forme, et non la forme complète, sont lexicalisées. Ces réitérations constituent ce qu'on appelle une paratopie et on dit alors que la forme a une manifestation diffuse. Dans le second mode de réitération, au contraire, c'est la totalité de la forme qui se trouve lexicalisée. On parle alors de manifestation compacte de la forme (Missire, 2005, Missire, 2011, Rastier, 2006, Rastier, 2008). Il est intéressant de constater qu'en contexte, le proverbe est systématiquement soumis à ce double mode de manifestation des formes sémantiques (compacte et diffuse). Pour illustrer cela, considérons le proverbe (non littéral) suivant :

- (38) *Mauvais ouvrier ne trouve jamais bon outil.*

⁴³ Ils sont tous pris dans Dournon (1986).

⁴⁴ Le terme d'élaboration est ici à mettre en relation avec le principe de schématisation tel qu'il est défini dans la grammaire cognitive (Langacker, 1987, Langacker, 1991).

Il lexicalise une structure implicative dans laquelle un processus relie un instrument (INSTR) dysfonctionnel et un agent dévalorisé, et où l'agent joue le rôle d'antécédent. Nous la représentons dans le graphe de la Figure 12.

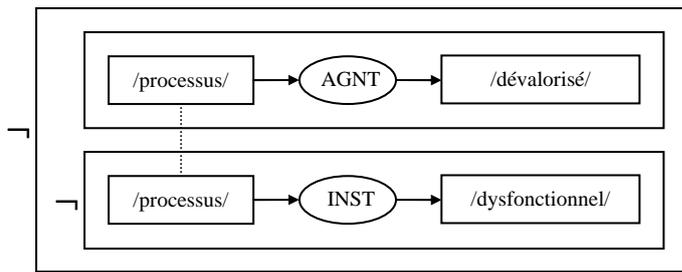


Figure 12 : molécule lexicalisée par *mauvais ouvrier ne trouve jamais bon outil*

Or, en contexte réel (de l'empan d'un paragraphe, par exemple), cette molécule ne se trouve pas seulement lexicalisée lors de l'occurrence du proverbe. Elle connaît aussi des lexicalisations partielles qui s'organisent à l'intérieur d'une paratopie. C'est ce qu'illustre l'extrait suivant, tiré de LM :

- (39) *Raquettes mal cordées* ^{[/processus/] -> (INST) -> [/dysfonctionnel/]}
Pete Sampras a perdu ^{[/processus/] -> (AGNT) -> [/dévalorisé/]}. *On voudrait simplement savoir pour quelles raisons il n'a pas réussi à décoller de sa ligne de fond* ^{[/processus/] -> (AGNT) -> [/dévalorisé/]}. *On se demande encore comment un champion de ce niveau* ^{[/processus/] -> (AGNT) -> [/dévalorisé/]} (par négation) *n'a pas à sa disposition des raquettes suffisamment bien cordées pour lui permettre de soutenir sans encombre plus de trois jeux* ^{[/processus/] -> (INST) -> [/dysfonctionnel/]}. *On eut le sentiment que Sampras, réputé meilleur ouvrier du monde* ^{[/processus/] -> (AGNT) -> [/dévalorisé/]} (par négation) *, n'avait pas pris la bonne caisse à outils pour démonter son adversaire* ^{[/processus/] -> (INST) -> [/dysfonctionnel/]}. *Or, à ce propos, la sagesse populaire est formelle : il n'y a que les mauvais ouvriers qui n'ont pas les bons outils* ^{[/processus/] -> (INST) -> [/dysfonctionnel/]} - [^{[/processus/] -> (AGNT) -> [/dévalorisé/]}] .

Comme c'était le cas dans la section 2.1 iv, nous représentons cette paratopie à l'aide de la notation « en ligne » de Sowa. Cette notation est formellement équivalente à la notation en graphe utilisée dans la Figure 12. Par exemple, l'instrument dysfonctionnel d'un processus sera noté : [[/processus/] -> (INST) -> [/dysfonctionnel/]], et cette expression correspond à la cartouche inférieure du graphe de la Figure 12. L'agent dévalorisé du processus sera quant à lui noté : [[/processus/] -> (AGNT) -> [/dévalorisé/]], et correspond à la cartouche supérieure de la molécule. Ces différentes sous-parties de la molécule sont lexicalisées à différents passages de l'exemple (39). C'est le cas dès le titre de l'article *raquettes mal cordées*, qui lexicalise la partie dans laquelle on attribue le sème /dysfonctionnel/ à l'instrument d'un processus. La première phrase du texte, *Pete Sampras a perdu*, lexicalise quant à elle la seconde partie de la molécule, celle qui attribue le sème /dévalorisé/ à l'agent du processus. L'ensemble de ces lexicalisations partielles forment une paratopie à l'intérieur de laquelle la molécule de la Figure 12 se manifeste de façon diffuse. En revanche, lorsque le proverbe clôt le paragraphe, il lexicalise la molécule sémique dans sa totalité : la forme sémantique a une manifestation compacte.

Dans la section 4, nous verrons que la paratopie est un élément qui joue un rôle crucial dans la confusion qui peut exister entre phrases génériques non proverbiales et proverbes.

3.4 Proverbes et dictons

Venons-en maintenant à une opposition terminologique d'une grande importance pour la suite de notre raisonnement, celle qui oppose proverbe et dicton. L'idée principale défendue depuis le début de ce travail est la suivante : les proverbes lexicalisent une molécule sémique transposable. Or, comme plusieurs auteurs l'ont remarqué, les nomenclatures des dictionnaires de proverbes proposent beaucoup d'exemples qui s'appliquent exclusivement à leur domaine source sans pouvoir être transposés ailleurs et qui contreviennent donc à notre principe définitoire du proverbe. Le domaine météorologique est celui qui génère le plus d'énoncés de ce type. C'est aussi celui qui a été le plus commenté dans les travaux sur le proverbe, et certains dictionnaires lui consacrent une section entière (Dournon, 1986). En voici quelques exemples :

- (40) a. *Ciel bleu foncé, vent renforcé.* (Dournon, 1986)
 b. *Lune dans le halo, pluie au galop.* (Dournon, 1986)
 c. *L'arc-en-ciel du matin, pluie sans fin.* (de Crevant duc d' Humières, 1790)
 d. *Neige de février fuit comme un lévrier.* (de Crevant duc d' Humières, 1790)

- e. *Année de neige, année d'abondance. (Cahier, 1856)*
- f. *Neige en novembre, neige en décembre. (Kleiber, 2000)*

Ces exemples ne peuvent se transposer hors du domaine météorologique, même « dans l'optique d'une interprétation métaphorique » (Kleiber, 2000, p. 43) et tout le problème consiste à comprendre pourquoi. Avant cela, soulignons que le domaine météorologique n'est pas le seul à produire ce genre d'énoncé. Les plantes et leurs propriétés (réelles ou supposées) en fournissent une partie non négligeable (Dournon, 1986) :

- (41) a. *Ail et oignon font du poison.*
- b. *Jamais figuier sans héritier.*
- c. *Où pousse la fougère, c'est la bonne terre.*
- d. *Le céleri rend les forces aux vieux maris.*
- e. *Si toute l'année il y avait des cerises, Messieurs les médecins n'iraient plus qu'en chemise.*

Il en est de même pour les métiers, qui sont souvent présentés sur un mode dépréciatif. Les avocats et les médecins, de ce point de vue, bénéficient d'un traitement exemplaire (ibid.) :

- (42) a. *Sans les fous et les sots, les avocats porteraient des sabots ; Avocats se querellent puis vont boire ensemble ; Les maisons des avocats sont faites de la tête des fols.*
- b. *Les médecins font les cimetières bossus [→ ex. (1)b].*

Une autre catégorie très productive concerne les habitants d'une région ou d'une ville particulière. Comme les exemples précédents, le résultat est rarement valorisant (ibid.) :

- (43) *Les bourguignons ont les boyaux de soie (« ils mangent mieux qu'ils ne s'habillent ») ; Le breton menace quand il a féru (« frappé ») ; Un manceau vaut un normand et demi.*

Nous pourrions multiplier les énoncés de ce genre. Mais il nous paraît plus important de souligner ce qui fait leur spécificité et qui les rapproche des exemples d'ouverture (ex. (1)). Qu'ils relèvent du domaine météorologique, agricole, juridique, médical, *etc.*, tous ces exemples se distinguent des proverbes pour une seule et même raison : ils s'appliquent exclusivement à leur domaine source et ne sont pas transposables ailleurs. Kleiber, 2011 (§3.4) souligne lui aussi cette différence et montre que les énoncés (40) à (43) forment une classe à part qui ne saurait être confondue avec celle des proverbes, qu'ils soient littéraux ou non. Dans ce qui suit, nous officialiserons cette distinction en appelant désormais ces énoncés non transposables des dictons, par opposition aux proverbes (transposables).

Nous sommes loin d'être les premiers à nous appuyer sur cette distinction terminologique, mais l'utilisation de la transposabilité comme critère discriminant nous permet d'opérer un découpage des phénomènes qu'on ne retrouve clairement exprimé, à notre connaissance, que chez Kleiber (2011). Greimas, pour prendre un autre exemple, explicite la distinction entre proverbe et dicton mais il se fonde sur un tout autre facteur, celui de la connotation. Par connotation, il faut entendre « le transfert du signifié d'un lieu sémantique (celui où il se placerait d'après le signifiant) à un autre » (Greimas, 1960, p. 58) de sorte que les proverbes sont connotés tandis que les dictons ne le sont pas. Cependant, la répartition des données obtenue par ce critère revient, comme le souligne Kleiber (2011), à séparer les proverbes non littéraux (qui sont connotés) des proverbes littéraux tels que *chose promise, chose due* (qui ne le sont pas, et qui basculent donc dans la catégorie des dictons). La connotation n'est donc pas un critère satisfaisant dans la mesure où, pour Kleiber comme pour nous, les proverbes littéraux doivent être classés comme proverbe. Dans un travail antérieur à celui de 2011, Kleiber (2000) propose une autre façon de séparer le proverbe et le dicton en s'appuyant cette fois sur le trait /humain/. Dans cette optique, le proverbe concerne directement les humains, tandis que les dictons portent sur « les phénomènes naturels » et ne se rapportent aux humains qu'indirectement (p. 46) Or, si un tel critère permet bien de rendre compte des dictons météorologiques (40) et de certains des dictons herboristo-botaniques (ex. (41)a-c), il rate toutefois les exemples (41)d-e, (42) et (43), qui portent indiscutablement sur les humains, mais qui sont tout aussi rétifs à une transposition hors de leur domaine source.⁴⁵ En utilisant le critère de transposabilité, au contraire, nous nous donnons le moyen de séparer deux types d'énoncés aux propriétés sémantiques très différentes : les proverbes (littéraux ou non) qui ont cette capacité à se transposer sans contraintes, et les dictons (qu'ils portent sur les humains ou non) qui, pour une raison qui reste à expliciter, ne parviennent pas à se détacher de leur domaine source.

On le voit, la question de la non transposabilité des dictons commence à peser lourdement sur notre réflexion, et ce d'autant plus qu'elle fait directement écho à la question posée dans l'introduction : en vertu de quelle qualité mystérieuse certains énoncés acquièrent leur transposabilité, quand d'autres, pourtant semblables de forme, sont

⁴⁵ Comme nous l'avons indiqué, Kleiber (2009) renonce par la suite au critère humain pour caractériser le proverbe.

condamnés à toujours s'appliquer à leur domaine source ? C'est la question à laquelle nous allons essayer, dans la dernière section, d'apporter une réponse.

4 Formes fortes et formes faibles

4.1 Le proverbe comme forme forte

Dans ce qui suit, nous allons avancer l'hypothèse suivante : si le proverbe se transpose sans contrainte particulière, c'est parce que la molécule sémique qu'il lexicalise est une forme forte, c'est-à-dire une forme qui se caractérise par un haut degré de cohésion interne, de sorte que les éléments de la molécule se trouvent entièrement subordonnés au tout. Cette cohésion interne donne à la molécule proverbiale l'autonomie nécessaire pour pouvoir s'extraire de son domaine source et lui confère ainsi sa transposabilité, contrairement aux dictons et aux phrases génériques non proverbiales dont la molécule manifeste une cohésion plus faible (forme faible). L'essentiel de cette section va donc consister à définir le plus précisément possible cette notion de cohésion interne, à caractériser les facteurs qui en sont à l'origine, et à en vérifier la validité sur différents exemples.

Avant cela, il nous faut préciser en quoi la notion de forme forte s'insère naturellement dans le cadre théorique de la sémantique interprétative. Depuis Rastier (1991, p. 207), la sémantique interprétative part du principe que le sens ne doit pas être conçu comme le résultat d'un calcul, mais comme le produit d'une reconnaissance de forme. Plutôt que de faire appel aux concepts de la logique, elle s'appuie sur ceux de la *Gestalttheorie*, parmi lesquels l'articulation figure – forme. Dans cette approche, la molécule sémique est comprise comme le corrélat de la forme perceptuelle, tandis que l'isotopie générique correspond au fond des gestaltistes. La *Gestalttheorie* fait toutefois état d'une distinction supplémentaire, qui n'est pas exploitée aujourd'hui par la sémantique interprétative, et qui distingue deux types de formes, les formes fortes et les formes faibles. Les formes fortes sont des formes dont les constituants sont entièrement dépendants du tout auquel ils appartiennent. Elles se distinguent des formes faibles dont les éléments conservent une certaine autonomie par rapport au tout, de sorte que la cohésion interne du tout s'en trouve affaiblie (Guillaume, 1937, p. 32). Transposé au plan sémantique, cela reviendrait à supposer l'existence d'une échelle sur laquelle les formes sémantiques seraient classées en fonction de leur degré de cohésion interne. L'intérêt d'un tel continuum est qu'il rend compte du fait que certains énoncés ne laissent aucun doute quant à leur statut de proverbe, tandis que d'autres occupent une place beaucoup moins nette entre proverbe et dicton.

Pour pouvoir vérifier la validité de cette hypothèse, il nous faut maintenant préciser à quoi correspond la notion de cohésion lorsqu'elle est appliquée au proverbe. Dans le domaine de la perception visuelle, le degré de cohésion interne d'une forme dépend de facteurs tels que la proximité, la ressemblance, la symétrie, *etc.* Ils sont évidemment inapplicables aux molécules sémiques. Au plan sémantique, nous allons montrer que deux facteurs déterminent la cohésion d'une molécule sémique : (i) une architecture relationnelle inhérente ou afférente socialement normée, et (ii) une articulation sans restes.

4.2 Architecture relationnelle inhérente ou socialement normée

On peut se faire une idée du premier facteur en revenant à nos exemples introductifs, que nous reproduisons dans ce qui suit pour plus de clarté :

- (44) a. *Les instituteurs gagnent beaucoup d'argent.* [→ ex. (1)a]
b. *Les médecins font les cimetières bossus.* [→ ex. (1)b et (42)b]

- (45) *Les cordonniers sont les plus mal chaussés.* [→ ex. (2) et (20)]

Comme nous l'avons indiqué au début de ce travail, ils ont des formes logiques équivalentes – ils prédisent une propriété d'une classe stabilisée d'humains (les médecins et les cordonniers) – et pourtant, (44)a (phrase générique) et (44)b (dicton) ne se transposent pas en dehors de leurs domaines sources, respectivement //école// et //médecine//, alors que (45) est un proverbe dont on sait qu'il se transpose (cf. (21)). Si la différence n'est pas dans la forme logique des énoncés, alors à quoi tient-elle ?

La solution doit être recherchée dans la nature des relations sémantiques qui organisent les molécules lexicalisées par ces trois énoncés. A cet effet, comparons plus précisément les médecins et les cordonniers. Ces deux exemples expriment une relation entre une activité (respectivement « exercer la médecine » et « réparer des chaussures ») et le résultat de cette activité (« provoquer de nombreux décès » et « être correctement chaussé »). En vertu du caractère sémantiquement transparent des proverbes, cette relation résultative se retrouve dans la molécule sémique (cf. Figure 7 pour le cordonnier). Cependant, elle n'a pas le même statut dans les deux énoncés. Elle est incluse dans la définition lexicale de *cordonnier* lorsqu'elle relie la cordonnerie et la chaussure,

mais elle est contextuellement afférente quand elle met en rapport la médecine et le décès des patients. En effet, le décès des patients, même s'il est bien construit comme un résultat du processus « exercer la médecine » dans le contexte de (44)b, n'est pas un résultat inhérent à l'activité du médecin, et si c'était le cas, alors ça ne s'appellerait plus un médecin. Afin de marquer cette différence, nous utiliserons désormais la convention suivante : les relations contextuellement afférentes seront notées dans le graphe en pointillés (Figure 13).

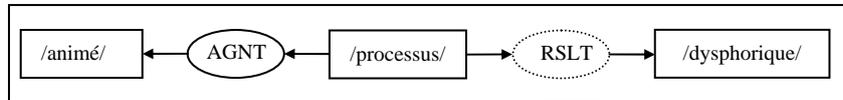


Figure 13 : partie de la molécule lexicalisée par *les médecins font les cimetières bossus*

L'idée qui motive la mise en place de ce premier facteur de cohésion est donc la suivante : une architecture relationnelle qui n'est pas inhérente aux lexèmes mobilisés par le proverbe freine la transposabilité de l'énoncé. Pour vérifier cela, comparons la liste (46), qui présente une série de dictons (non transposables), et la liste (47) qui regroupe au contraire une série de proverbes (transposables) :

- (46) a. *Vin sur lait, c'est souhait ; lait sur vin, c'est venin.* (de Crevant duc d' Humières, 1790)
 b. *Après poisson, lait est poison ; après poisson, le vin est bon ; après poisson, noix est contre-poison.* (Duplessis, 1852).
 c. *Ail et oignon font du poison.* (Dournon, 1986)
 d. *Coq, à dix heures chantant, annonce du vent.* (de Soland, 1858)
- (47) a. *On ne peut vendre la vache et avoir le lait ; Une vache méchante donne pourtant du lait.* (Cahier, 1856)
 b. *Il n'y a pas de poisson sans arête.*
 c. *Marchand d'oignon se connaît en ciboule.* (Dournon, 1986)
 d. *Selon le vent, la voile.* (de Crevant duc d' Humières, 1790)

Les exemples (46)a-b établissent une relation de précédence dans l'ordre d'absorption de différents aliments. En particulier, ils indiquent que le lait doit être absorbé avant le vin ((46)a) ou le poisson ((46)b). Mais cette relation de précédence n'est pas contenue dans le sens lexical de *lait* et n'est inhérente ni au lait, ni au vin, ni au poisson. Il est en tout autrement des deux proverbes en (47)a qui mettent en jeu la relation *vache/lait*. Cette dernière fait bien partie du sens lexical de *lait* et de *vache* : elle est inhérente. Dans (46)c, de même, le caractère toxique de l'association entre *ail* et *oignon* n'est pas définitoire de l'ail ou de l'oignon. En revanche, l'association de *oignon* et de *ciboule*, dans (47)b, est inscrite dans la définition même de *ciboule*, comme en attestent le Littré et le TLFi :

Ciboule :
 Plante potagère, du genre de l'oignon. (Littré)
 Plante condimentaire vivace employée dans les assaisonnements pour son goût qui s'apparente à celui de l'oignon. (TLFi)

Dans (46)d, enfin, la relation qu'entretiennent le coq et le vent n'est inhérente à aucun de ces sémèmes. Dans (47)d, au contraire, les relations instrumentale et causative sont inhérentes à *voile* et à *vent*. La différence entre (46) (dictons) et (47) (proverbes) tient donc à la nature des relations sémantiques : elles sont contextuellement afférentes dans le cas d'un dicton, alors qu'elles sont inhérentes et intrinsèques au sens lexical des unités dont est constitué le proverbe.

Une autre manière de démontrer la validité de notre hypothèse consiste à retourner le problème. Si les exemples précédents montrent qu'un proverbe met systématiquement en jeu des relations inhérentes, on peut aussi inverser le rapport d'implication, et vérifier qu'une relation inhérente donne systématiquement lieu à un proverbe. Pour cela, prenons le sémème 'pèlerin' qui se retrouve dans le dicton (non transposable) suivant :

- (48) *Le rouge soir et brun matin est le jour du pèlerin.* (Strauss, 2013)

Si notre hypothèse est la bonne, nous devrions pouvoir créer de toutes pièces un proverbe en nous appuyant simplement sur la structure argumentale inhérente à 'pèlerin'. Or, un pèlerin se définit comme l'agent d'un voyage motivé par un sentiment religieux.⁴⁶ D'un point de vue sémantique, un voyage est une trajectoire qui se définit comme un mouvement entre une source et un but via un médian. Ces éléments sont donc inhérents au

⁴⁶ Cf. l'analyse de 'agriculteur' dans Rastier et al. (1994 : 56).

sens lexical de *pèlerin* et d'après notre hypothèse, il suffirait d'exploiter l'un d'entre eux pour obtenir une molécule transposable. C'est bien le cas de l'exemple suivant, qui sélectionne le médian (le chemin que suit le pèlerin pour se rendre en pèlerinage) :

(49) *Le bon pèlerin ne craint pas les mauvais chemins.*

En s'appuyant sur une relation intrinsèque à 'pèlerin', cette création devient transposable et peut s'appliquer à toute situation impliquant un parcours entre une source et un but (le parcours politique d'un présidentiable, par exemple).⁴⁷ En cela, l'exemple (49) (proverbe) s'oppose à l'exemple (48) (dicton).

Une autre série de proverbes, dont certains ont déjà été évoqués, nous permettra d'illustrer une dernière fois ce premier facteur de cohésion moléculaire :

- (50) a. *C'est au pied du mur qu'on voit le maçon ; A l'ouvrage connaît-on l'ouvrier.*
b. *Mauvais ouvrier ne trouve jamais bon outil [→ ex. (38)].*
c. *Il n'y a pas de roses sans épines [→ ex. (18)b] ; La belle plume fait le bel oiseau (Dournon, 1986).*

Dans les exemples (50)a, la relation entre *maçon/mur* et *ouvrier/ouvrage* est comparable à celle qui unit *cordonniers/chaussé* dans *les cordonniers sont toujours les plus mal chaussés* (cf. Figure 7), à savoir celle, intrinsèque au sens lexical de *maçon* et de *mur*, reliant l'agent et le résultat d'un processus. L'exemple (50)b, quant à lui, met en jeu une relation instrumentale inhérente à *ouvrier* et *outil* (cf. Figure 12). Dans les exemples (50)c, enfin, une relation partie-tout inhérente met en rapport *épine/rose* et *plume/oiseau*.

Tous ces exemples sont des proverbes non littéraux. Mais le principe s'applique également aux exemples littéraux :

- (51) a. *Plus on boit, plus on a soif.*
b. *Il faut apprendre à obéir pour savoir commander ; A femme hargneuse, mari brutal (Cahier, 1856) ; Tel père, tel fils.*

Dans le cas de *plus on boit, plus on a soif*, il y a une relation causative inhérente entre 'soif' et 'boire'. Dans les exemples (50)b, les couples *obéir/commander*, *femme/mari*, et *père/fils* s'interdéfinissent tous par une relation d'antonymie converse (Lyons, 1977 : 279, Martin, 1976 : 59-75).

Cette idée que les proverbes sont adossés à des relations intrinsèques au sens des lexèmes mobilisés est assez différente des propositions antérieures. L'une d'entre elle a été avancée par Riegel (1987) puis reprise par Kleiber (2000, p. 55). Selon ces auteurs, le facteur qui détermine la nature proverbiale d'un énoncé générique est le caractère prototypique du lien qui s'établit entre les deux termes de l'implication portée par le proverbe. Cette contrainte permet d'exclure de la classe des proverbes des énoncés comme *qui est blond fait des bonds*, parce que « l'implication [entre *être blond* et *faire des bonds*] ne paraît guère justifiée a priori, elle n'a rien de stéréotypique » (ibid.). Pour nous, cependant, le facteur pertinent n'est pas que le rapport d'implication soit stéréotypique, mais que l'architecture relationnelle de la molécule sémique soit intrinsèquement contenue dans le sens lexical des unités dont le proverbe est constitué. Le point de vue est alors assez différent et surtout, il a l'avantage de ne pas dépendre d'une forme logique implicative dont nous ne sommes pas certains qu'elle soit systématiquement mobilisée.

A cette étape du raisonnement, on pourrait être amené à croire que le proverbe se rapproche, en un certain sens, des énoncés analytiques. D'après notre hypothèse, en effet, l'architecture relationnelle du proverbe –représentée par des cercles dans les graphes sémantiques – est exclusivement issue du sens des lexies utilisées. En cela, ils seraient comparables à un énoncé du type *aucun célibataire n'est marié* qui, de la même manière, trouve sa validité dans la définition même de *célibataire* et de *marié*.⁴⁸ Ce serait toutefois une erreur. De nombreux proverbes, pour ne pas dire la majorité, reposent au contraire sur un topos, c'est-à-dire une relation afférente socialement normée. Pour illustrer cela, on peut prendre un exemple tiré du bestiaire proverbial : le couple

⁴⁷ Les deux seuls proverbes que nous ayons trouvés impliquant le lexème *pèlerin* mettent eux aussi en jeu une relation inhérente. Le premier se fonde sur la relation entre Dieu et le pèlerin : *Dieu voit qui est bon pèlerin* (Gratet-Duplessis, 1853). Or, Dieu est à la fois le causateur et le thème du mouvement. Le second, *pluie du matin n'arrête pas le pèlerin*, est plus ou moins synonyme de *à cœur vaillant, rien d'impossible*, et met en avant les obstacles qui peuvent freiner ou empêcher le mouvement.

⁴⁸ Le potentiel proverbial de cet énoncé n'est d'ailleurs pas inexistant. Dans sa forme, cependant, il est aussi tautologique qu'une *femme est une femme* (Cadiot & Nemo, 1997, Rastier, 1987, p. 143). Pour cette raison, il pose des problèmes spécifiques qui mettent en cause le second facteur de cohésion (le principe d'articulation sans restes, traité dans la section 4.3).

renard/poule. Contrairement à *mari/femme*, où par définition, si *Pierre est le mari de Jeanne*, alors *Jeanne est la femme de Pierre* (antonymie converse), *renard/poule* ne relève pas d'une relation sémantique inhérente. Pourtant, plusieurs proverbes se construisent à partir de la mise en relation de ces deux acteurs :

(52) *Il est avis au renard que chacun mange poule comme lui (Panckoucke, 1758) ; Renard qui dort la matinée n'a pas la bouche emplumée ; Le renard prêche aux poules (de Crevant duc d' Humières, 1790) ; Un bon renard ne mange jamais les poules de son voisin.*

C'est que la relation entre 'renard' et 'poule' est soutenue par un topos, un axiome normatif culturel qui met en avant un rapport de prédation et qui s'avère avoir, du point de vue de la cohésion interne de la molécule, le même poids qu'une relation inhérente. Du fait qu'elle est culturelle, toutefois, une telle relation afférente socialement normée est celle qui sera le plus susceptible de poser problème dans le cadre d'une traduction.⁴⁹ En camerounais, par exemple, le topos *renard/poule* doit être remplacé par un autre, le couple *hyène/chèvre*, pour exprimer la même relation moléculaire : *la hyène a hurlé, la chèvre a disparu* (Cabakulu, 1993).

Pour conclure sur ce premier facteur de cohésion proverbiale, il nous faut envisager une dernière éventualité : l'énoncé *les médecins font les cimetières bossus* (ex. (44)b) n'a-t-il vraiment aucune chance d'être employé comme proverbe ? Pris hors contexte, les seules ressources sémantico-lexicales de cet énoncé ne le permettent pas.⁵⁰ Cependant, s'il est présenté dans un contexte adéquat, c'est-à-dire sous la portée d'une paratopie (§3.3), un tel énoncé peut devenir transposable. En effet, une paratopie s'avère être un bon moyen de forcer la transposabilité d'un énoncé initialement non transposable. Dans le cas de (44)b, on peut ainsi imaginer un contexte plus large (de l'ordre du paragraphe) dans lequel une paratopie se constitue et met en avant de façon répétée une relation résultative non attendue dysphorique. Par exemple, la discussion pourrait porter sur le cas d'un clown qui effraie les enfants, ou celui d'un pompier pyromane. Dans de tels contextes, (44)b peut se transposer au domaine cible (le clown ou le pompier). Cela s'explique par le fait que la paratopie joue un rôle d'amorce. En amorçant une relation résultative non attendue, la paratopie confère à la relation *médecin/mortalité des patients* une force et une cohésion qui la rend transposable. Mais cette capacité à se transposer est à la fois locale et provisoire. Dans toute autre occurrence, l'énoncé serait coupé de sa paratopie et la relation *médecin/mortalité des patients* ne serait pas suffisamment bien établie pour pouvoir se transposer aussi facilement. C'est toute la différence entre un proverbe prototypique qui se suffit à lui-même et qui n'a besoin d'aucune paratopie pour être transposable (*les cordonniers sont les plus mal chaussés*) et une phrase générique qui se transpose localement lorsqu'elle est sous la portée d'une paratopie ayant une fonction d'amorçage (*les médecins font les cimetières bossus*). Ce dernier point ne doit pas être négligé : la plupart des désaccords entre chercheurs concernant le caractère proverbial de tel ou tel énoncé s'explique souvent par une confusion entre ces deux cas de figure pourtant très différents.

4.3 Articulation sans restes

Parmi les différents principes d'organisation élaborés par la *Gestalttheorie*, il en est un que l'on connaît sous le nom de « principe d'articulation sans restes ». Selon ce principe, « l'articulation figure-fond privilégie les configurations qui ne laissent pas de parties incomplètes ou de restes » (Kanizsa, 1997 : 53). Ce principe étant généralement moins connu que les autres, nous l'illustrerons à l'aide d'un exemple tiré de l'ouvrage de Kanizsa (Figure 14a).

⁴⁹ Cf. l'un des arguments d'Anscombe au début de la section 3.2.

⁵⁰ Un relecteur de *Lingvisticae Investigationes* nous fait toutefois remarquer que *les médecins font les cimetières bossus* apparaît sous cette forme dans le dictionnaire de Furetière (1690), mais que dans sa forme d'origine, « tous les anciens recueils, du moyen âge au 17^e s., font état de la qualification *jeune* ou *nouveau* accolée à médecin, mais aussi à *président* (juge), *avocat*, soit ceux qui envoient les gens à la mort, par manque d'expérience ». Comme le souligne ce relecteur, l'adjectif *jeune* a pour effet de rétablir la cohésion de la molécule en établissant un rapport d'implication entre inexpérience et mauvais résultats. La forme d'origine (*les jeunes médecins font les cimetières bossus*) est donc transposable, contrairement à la forme plus récente.

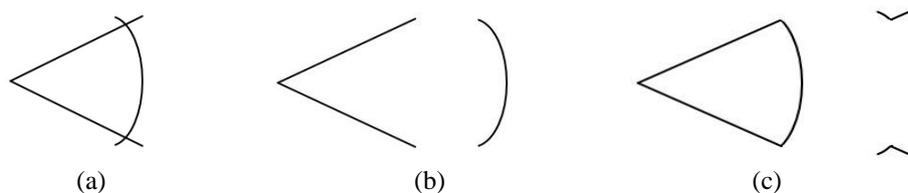


Figure 14 : le principe d'articulation sans restes

Si l'on demande à des sujets de décomposer la Figure 14a, alors ils auront tendance à privilégier la solution qui correspond à un angle coupé par un arc de cercle (Figure 14b), plutôt que celle qui met en jeu un secteur angulaire fermé accompagné de deux appendices en forme de V (Figure 14c). La première solution a en effet l'avantage d'organiser tous les éléments du dessin à l'intérieur d'une forme globale. La seconde, en revanche, contrevient au principe d'articulation sans restes car elle ne permet pas d'intégrer les deux appendices qui, du coup, restent en dehors de la forme principale. Selon nous, un principe similaire est à l'œuvre dans la formation des molécules proverbiales et augmente leur cohésion interne en prévenant l'existence de restes. Cependant, si nous comprenons intuitivement la notion de reste au plan de la perception, la question se pose au niveau sémantique : à quoi peut-elle bien correspondre dans le cadre d'une forme sémantique ?

Le premier facteur de cohésion portait sur les relations (notées dans des cercles) et leur statut (inhérent ou socialement normé, par opposition aux relations afférentes contextuelles, notées en pointillé) ; le second facteur porte cette fois sur les nœuds des graphes et leur contenu (notés dans des rectangles). Jusqu'ici, nous avons observé plusieurs cas de figure : il y a des nœuds qui peuvent être vides, auquel cas ils n'imposent aucune contrainte sur leur contenu et la molécule proverbiale correspond alors à une matrice d'homologation (cf. Figure 6) ; d'autres peuvent contenir un sème macrogénérique, qui indique la dimension privilégiée dans laquelle s'inscrit le proverbe (par ex. /animé/, cf. Figure 7) ; d'autres contiennent des verbes qui dénotent des processus génériques (*donner, croire, etc.*, cf. Figure 11) ; le dernier cas de figure correspond aux nœuds qui contiennent des sèmes spécifiques (/dysphorique/, /euphorique/). Ces différentes configurations obéissent cependant à un principe commun, selon lequel le contenu des nœuds est exclusivement déterminé à partir du matériel sémantico-lexical du proverbe, sans qu'il soit fait appel à des éléments extérieurs (comme, par exemple, une paratopie). Or, il apparaît que certains énoncés mettent en jeu des nœuds auquel il est impossible d'associer un contenu stable en nous fondant sur les seules ressources de l'énoncé. Ces nœuds au contenu indéterminé, nous les appellerons des restes et comme nous allons le voir, ils ont pour effet de diminuer la cohésion interne des molécules sémiqes et par conséquent, de bloquer leur transposabilité.

Pour comprendre ce qu'il faut entendre par « contenu déterminé » ou « indéterminé », il faut s'intéresser aux moyens par lesquels les proverbes fixent les contenus de leurs nœuds, et en particulier, leurs contenus spécifiques.⁵¹ Le plus évident consiste à exploiter le contenu inhérent ou socialement normé des lexèmes dont est composé le proverbe. C'est le cas de *il n'y a pas de roses sans épines* ((18)b), où le trait /euphorique/ est une valeur socialement normée pour 'rose' et où /dysphorique/ est inhérent à 'épine' (cf. Figure 6).

Une autre façon fréquente d'actualiser les contenus spécifiques passe par une opération de dissimilation. Les deux exemples suivants, tirés de Panckoucke (1758), permettent d'illustrer ce mécanisme :

- (53) a. *On donne un pois pour avoir une fève.* [→ ex. (33)a]
 b. *Rage du cul fait passer le mal des dents.*

Dans (53)a, la dissimilation actualise /petit/ pour 'pois' et /grand/ pour 'fève'. Quant à (53)b, la dissimilation 'rage' vs. 'mal' actualise une différence d'intensité entre des souffrances d'origines variées (quoique reliées). Certaines dissimilations peuvent être codifiées. C'est le cas du couple *œuf/bœuf* qui actualise une opposition quantitative /petit/ vs. /grand/ (notée dans des rectangles).⁵² Il constitue ainsi une ressource utilisée dans plusieurs proverbes distincts avec une valeur sémantique identique :

- (54) *Qui vole un œuf, vole un bœuf ; Mieux vaut en paix un œuf, qu'en guerre un bœuf ; On donne un œuf pour recevoir un bœuf ; A pauvre, un œuf vaut un bœuf.*

⁵¹ Les contenus macrogénériques et les verbes génériques posent moins de problèmes.

⁵² Et qui ne doit pas être confondu avec le couple *renard/poule* dont le rôle est d'actualiser une relation de prédation socialement normée (notée dans un cercle).

Une troisième stratégie permettant de fixer le contenu des nœuds consiste à le lexicaliser à l'aide, par exemple, d'adjectifs. Plusieurs proverbes déjà évoqués relèvent de ce cas de figure et de nombreux autres peuvent être proposés en guise d'illustration. Concentrons-nous sur l'exemple suivant :

(55) *Petite pluie abat grand vent.*

Son statut ambigu entre proverbe et dicton est discuté dans Buridant (1976) et Kleiber (2000). Les adjectifs *petit* et *grand* actualisent un contenu spécifique (sur l'axe de l'intensité) pour les deux arguments du verbe *abattre*. De tels contenus (qui sont en rapport d'allotopie⁵³) renforcent la cohésion de la molécule et constituent un paramètre essentiel pour sortir cet énoncé de la classe des dictons et le faire basculer dans celle des proverbes. Un argument simple permet de s'en convaincre. Si, dans l'exemple (55), nous supprimons tous les adjectifs permettant de fixer les contenus spécifiques, et que nous rétablissons l'acceptabilité de la phrase (en rajoutant des déterminants), nous obtenons une phrase dont le statut proverbial est nettement plus problématique :

(56) *La pluie abat le vent.*

Mêmes dans le cadre d'une interprétation générique, cet énoncé voit sa transposabilité compromise. Cela s'explique par le fait qu'en l'absence des adjectifs antéposés, rien dans l'énoncé ne permet de fixer le contenu spécifique des nœuds correspondant à 'pluie' et 'vent'. Pour cette raison, ces nœuds ne parviennent pas à s'organiser dans la molécule proverbiale et à s'y intégrer pleinement. Ils sont l'équivalent, au plan sémantique, des parties qui ne s'intègrent pas dans une forme visuelle globale (cf. Figure 14c). En d'autres termes, ils constituent des « restes » qui ont pour conséquence de diminuer la cohésion interne de la molécule. La transposabilité de l'énoncé est alors diminuée d'autant et ce dernier voit ainsi son champ d'application se réduire à son seul domaine source (celui de la météorologie pour (56)). Dans ce qui suit, nous signalerons de tels contenus indéterminés à l'aide d'une convention particulière : un point d'interrogation.

Vérifions la validité de ce second facteur en le confrontant à d'autres exemples. A cet effet, intéressons-nous à un énoncé manifestant une organisation *avec restes*, au sens désormais plus précis que nous donnons à cette notion :

(57) *Où pousse la fougère, c'est la bonne terre.* [→ ex. (41)c]

Contrairement aux proverbes, cet énoncé n'est pas transposable et ne peut pas être appliqué en dehors du domaine //agricole// dont il est issu (domaine source). Dans notre terminologie, il correspond donc à un dicton. Du point de vue de son architecture relationnelle, cet énoncé se conforme pourtant au premier facteur de cohésion défini dans la section précédente. Grâce au verbe *pousser*, il s'appuie sur une relation inhérente qui met en rapport une plante et son substrat : *fougère/terre*. En outre, le nœud correspondant au support de culture acquiert un contenu spécifique /valorisé/ grâce à l'adjectif antéposé *bon*. Le problème vient de 'fougère' auquel on ne parvient pas à associer un contenu transposable déterminé en se basant sur les seules ressources sémantico-lexicales contenues dans l'énoncé. Parmi les valeurs inhérentes ou socialement normées de 'fougère', il est impossible d'en actualiser une (plutôt qu'une autre) dans le seul contexte de la phrase.⁵⁴ Du coup, la molécule lexicalisée par cet énoncé présente ce que nous appelons un « reste », c'est-à-dire un nœud ayant un contenu spécifique indéterminé, que l'on note à l'aide d'un point d'interrogation dans la Figure 15.

⁵³ Précisons que l'opposition *grand* vs. *petit* est une antonymie scalaire et que chaque terme de l'antonymie donne un contenu spécifique à des nœuds du graphe (notés dans des rectangles). Les antonymies converses des exemples (51) (*obéir/commander*, *femme/mari*, *père/fils*), au contraire, exploitent la structure argumentale des unités lexicales et correspondent dans le graphe à des relations (notées dans des cercles).

⁵⁴ Cette analyse est très proche de celle qu'avance Kleiber (2000, p. 54) à propos d'un autre exemple : *les castors construisent des barrages*. Selon lui, si cet énoncé ne parvient pas à acquérir le statut de proverbe, c'est parce qu'on ne peut pas « associer *a priori* une valeur métaphorique exploitable » à *castors*. Il en est de même pour *fougère* dans notre exemple.

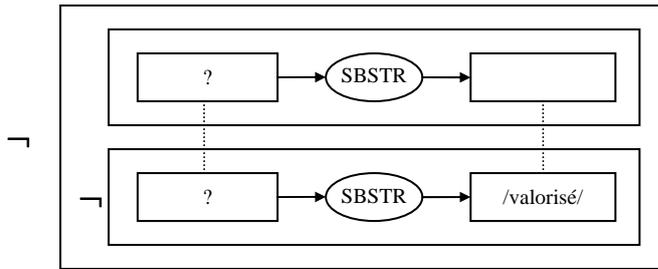


Figure 15 : molécule lexicalisée par où pousse la fougère, c'est la bonne terre.

Dans ce schéma, nous nous appuyons sur la relation « substrat » (SBSTR) qui relie la plante et son support de culture. Elle est créée pour les besoins de la cause et ne fait pas partie de la liste des relations élaborées par Sowa (1984). Une telle relation, en effet, mélange le support (non nécessairement matériel), la causation, le résultat, *etc.*, et s'avère trop complexe à représenter dans le cadre de la théorie des graphes conceptuels. L'étiquette (SBSTR) est donc une sorte de boîte noire que nous nous garderons bien d'ouvrir ici, ce qu'on peut légitimement nous reprocher. Mais comme nous l'avons souligné dans la section 2.5, nos graphes doivent être compris comme de simples formules notationnelles dont l'objectif est de donner accès aux rouages du mécanisme qui détermine la transposabilité proverbiale. Or, c'est un élément important de ce mécanisme que nous observons grâce à la mise en forme simplifiée de la Figure 15. Le nœud 'fougère' est lié à la molécule de deux manières au moins : par la relation SBSTR, dont il est l'un des termes, et la ligne d'identité (en pointillé). Cependant, en raison de son contenu indéterminé, il n'entre pas pleinement dans l'organisation de la molécule sémique et reste indexé sur le fond domaniale //agricole//. La forme sémantique qui en découle est donc une forme faible, c'est-à-dire une forme dont tous les éléments ne sont pas entièrement intégrés dans l'organisation de la molécule, et qui, pour cette raison, reste indexé au domaine source sans pouvoir s'en extraire.

Si nous décidons maintenant de substituer 'fruits' à 'fougère' dans l'exemple (57), nous obtenons l'énoncé (58) :

(58) Où poussent les fruits, c'est la bonne terre.

Le trait /valorisé/ est un contenu socialement normé de *fruit* et confère au nœud du graphe correspondant un contenu stable et transposable. Ce dernier perd son statut de reste et peut ainsi s'extraire du plan mésogénérique //agricole// pour réintégrer l'organisation de la molécule. Cette dernière se conforme alors aux deux facteurs de cohésion interne, cohésion renforcée ici par l'isotopie /valorisé/. La forme sémantique qui en découle est un tout unitaire qui, en vertu de son articulation et sa structuration intrinsèques, possède à la fois cohérence et solidité. En tant qu'unité organisée et close, elle acquiert le statut de forme forte et peut facilement s'extraire du fond //agricole//. Dans les faits, l'énoncé qui lexicalise cette forme devient alors transposable et peut s'appliquer à quantité d'autres domaines cibles. Il suffit pour cela de trouver des situations où un résultat valorisé se trouve être le marqueur d'un substrat lui-même valorisé. Parmi ces situations, il en est une qui jouit d'un grand prestige dans le domaine religieux et qui constitue le thème central d'une parabole célèbre : la parabole du semeur. En vue de l'édification morale des fidèles, certains croyants sont ainsi conçus comme un terrain fertile et bien préparé (ils jouent le rôle de substrat), chez qui la parole divine (la semence) produit des effets remarquables (les fruits). Bien enracinée (*entrenched*) dans notre culture grâce à sa lexicalisation par le biais d'une parabole, cette transposition n'est toutefois qu'une transposition particulière parmi quantité d'autres possibles. L'énoncé (58) pourrait ainsi s'appliquer avec le même succès au domaine politique, scientifique, sportif, et même agricole (cf. §3.1).

Pour conclure sur ce second facteur de cohésion, précisons que le principe d'articulation sans restes se prête à une discussion analogue à celle qui clôt la section précédente. Il est toujours possible de placer l'exemple (57) sous la portée d'une paratopie qui amorce un contenu spécifique pour 'fougères' et qui le rende suffisamment saillant pour permettre la transposition de la molécule. Comme nous l'avons souligné dans le cas des relations (§4.2), il faut cependant veiller à faire la distinction entre un énoncé générique qui se transpose sous l'effet d'une paratopie, et un énoncé proverbial autonome qui, en tant que forme forte, se conforme au principe d'articulation sans restes en mobilisant ses seules ressources sémantico-lexicales.

Conclusion

Après avoir présenté de façon détaillée le point de vue de Kleiber, selon lequel un proverbe se caractérise par sa hauteur catégorielle, nous avons avancé la notion de molécule sémique transposable. L'hypothèse que nous avons formulée est qu'un proverbe lexicalise une forme sémantique réduite à quelques traits organisés entre eux

par des relations sémantiques, et que l'on représente, en nous inspirant du formalisme de Sowa (1984), sous la forme d'une molécule sémique (Rastier, 1989). Cette molécule à la propriété d'être transposable, c'est-à-dire de ne pas dépendre d'un domaine particulier. En outre, cette molécule se construit exclusivement à partir des informations sémantiques et lexicales contenues dans le proverbe. En cela, le proverbe se rapproche des expressions figées sémantiquement transparentes telles que [or + AdjCoul]. Plusieurs phénomènes corroborent l'existence de cette molécule : une molécule proverbiale peut se transposer dans son domaine source sans que l'énoncé perde son statut de proverbe ; elle est susceptible d'être lexicalisée par plusieurs variantes (proverbes synonymes) ; enfin, elle est susceptible de s'inscrire dans un réseau où des sous-parties de la molécule sont répétées, la paratopie. L'existence des molécules proverbiales ainsi établie, la question porte alors sur leur transposabilité. Elle se pose dans des termes très précis grâce à l'opposition proverbe/dicton. Pour y répondre nous nous servons d'une notion issue de la *Gestalttheorie* : la forme forte. Un proverbe est transposable sans contrainte à la condition de lexicaliser une forme forte, c'est-à-dire une molécule manifestant un haut degré de cohésion interne. Au plan sémantique, cette cohésion se mesure à l'aune de deux facteurs : une architecture relationnelle inhérente ou socialement normée, et une articulation sans reste. Soulignons au passage que cette solution s'applique de la même façon aux expressions figées sémantiquement transparente : dans la construction [or + AdjCoul], l'attribution d'une couleur et du trait /précieux/ à 'or' est bien inhérente.⁵⁵

Au terme de cette étude, plusieurs problèmes demeurent. Nous avons déjà évoqué à plusieurs reprises la difficulté que soulèvent certains proverbes quant à leur représentation moléculaire et les limites du dispositif théorique que nous utilisons, en particulier, l'inventaire réduit (et réducteur) des relations proposé par Sowa. La question de la relation entre les deux facteurs de cohésion n'a pas non plus fait l'objet d'un examen précis : une forme forte doit-elle se conformer de la même manière aux deux contraintes pour faire proverbe, ou bien un facteur peut-il compenser l'autre ? Il faudrait multiplier les études de cas pour répondre précisément à cette question. Par ailleurs, si la section 4 a été l'occasion de concentrer nos efforts sur les proverbes non littéraires, les proverbes littéraires soulèvent des problèmes spécifiques que nous n'avons pas abordés. Certains d'entre eux interrogent le premier critère, dans la mesure où le caractère inhérent ou socialement normé de l'architecture relationnelle n'est pas toujours simple à démontrer. Par exemple, dans *les absents ont toujours tort*, la relation entre absence et culpabilité exige un calcul pragmatique qui ne relève pas directement du plan sémantique et qui ne correspond pas à une relation inhérente ou socialement normée. Il découle de cela que les inférences pragmatiques permises par l'énoncé participent elles aussi à la cohésion d'une molécule sémique. Il faudrait donc mesurer, dans le cadre d'une autre étude, la contribution du niveau pragmatique. Quant au second critère (articulation sans restes), il n'est pas adapté aux proverbes littéraires. Ces derniers sont déjà constitués de termes qui ne dépendent pas de domaines particuliers (cf. §2.4) et pour cette raison, ils ne risquent pas de produire de restes.

Ces remarques, cependant, ne remettent pas en cause l'avancée que représente, selon nous, la notion de forme forte dans la caractérisation sémantique du proverbe. Elle permet de rendre compte de la propriété essentielle du proverbe, celle de se transposer librement dans des domaines hétérogènes, selon un principe finalement assez simple : plus une molécule est cohésive, plus elle est transposable. Par ailleurs, la notion de forme forte s'inscrit dans la continuité d'une série de travaux portant sur la transposabilité des formes sémantiques et permet de donner à cette question un éclairage plus large. Par exemple, elle permet d'établir clairement la différence entre des formes qui se transposent sans limitation (proverbes et expressions figées sémantiquement transparentes) et des formes dont la transposabilité est plus contrainte (énigmes⁵⁶, phrases génériques localement transposables). Elle contribue en outre à étayer la théorie de la perception sémantique en introduisant une dimension jusque là inexploitée, l'opposition entre forme forte et forme faible. Sur un plan plus philosophique, enfin, elle permet de réintroduire le concept de synthétique *a priori* en sémantique, dans la mesure où la notion de forme forte est en étroite relation avec les propriétés fondamentales des objets perceptifs.

Bibliographie

Anscombe, J.-C. (2005). Les proverbes : un figement du deuxième type ? *Linx*, 53 (pp. 17-33).

Anscombe, J.-C. (2008). Les formes sentencieuses : peut-on traduire la sagesse populaire ? *Meta : journal des traducteurs*, 53, 2 (pp. 253-268).

⁵⁵ Comme nous l'avons déjà indiqué, la construction [or + AdjCoul] se distingue toutefois des proverbes en ce qu'elle dénote une entité, et non une situation.

⁵⁶ Cf. Gréa (2010a, 2010b, 2012).

- Anscombe, J. C. (2003). Les proverbes sont-ils des expressions figées. *Cahiers de Lexicologie*, 82, 1 (pp. 159-173).
- Bowdle, B., & Gentner, D. (2005). The career of metaphor. *Psychological Review*, 112, 1 (pp. 193-216).
- Buridant, C. (1976). Nature et fonction des proverbes dans les Jeux-Partis. *Revue des sciences humaines*, XLI, 163 (pp. 377-418).
- Cadiot, P., & Nemo, F. (1997). Analytique des doubles caractérisations. *Sémiotiques* 13 (pp. 123-145).
- Cadiot, P., & Talmenssour, A. (2008). Dynamique sémantique du texte proverbial. *Corpus berbère et français. Revue de Sémantique et de Pragmatique*, 23.
- Carel, M., & Schulz, P. (2002). De la généricité des proverbes : une étude de l'argent ne fait pas le bonheur et il n'y a pas de roses sans épines. *Langage et société*, 102 (pp. 33-71).
- Conenna, M. (2000). Structure syntaxique des proverbes français et italiens. *Langages*, 139 (pp. 27-38).
- Conenna, M., & Kleiber, G. (2002). De la métaphore dans les proverbes. *Langue Française*, 134 (pp. 58-77).
- Conenna, M. (2011). Variantes proverbiales : classement et traduction Français-Italien. In C. G. Royo & P. M. Huerta (Eds), *Frasesología contrastiva: lexicografía, traducción y análisis de corpus* (pp. 75-93). San Vicente del Raspeig : Universidad de Alicante.
- Coppens d'Eeckenbrugge, M., Klein, J. R., & Pierret, J.-M. (2009). Les apparences sont trompeuses... Réflexions sur l'identité des proverbes. In M. Willems (Eds), *Pour l'amour des mots. Glanures lexicales, dictionnairiques, grammaticales et syntaxiques. Hommage à Michèle Lenoble-Pinson* (pp. 61-89). Bruxelles : Publications des Facultés Universitaires Saint-Louis.
- Coppens d'Eeckenbrugge, M. (2012). Errare humanum est. *Paremia* 21 (pp. 197-205).
- Crépeau, P. (1977). La variation dans les proverbes du Rwanda. *Anthropos*, Bd. 72, H. 3./4. (pp. 413-432).
- Dyer, M. G. (1983). *In-Depth Understanding. A Computer Model of Integrated Processing for Narrative Comprehension*. Cambridge: MIT Press.
- Fargues, J. (1991). Un essai de définition de structures conceptuelles : sémantique des verbes de transfert. *Sémiotiques*, 1, 1 (pp. 81-105).
- Fauconnier, G., & Turner, M. (1998). Conceptual Integration Networks. *Cognitive Science*, 22 (pp. 133-187).
- Gentner, D., & Clement, C. (1988). Evidence for relational selectivity in the interpretation of analogy and metaphor. In G. H. Bower (Eds), *The psychology of learning and motivation: Advances in research and theory* (pp. 307-358). New York: Academic Press.
- Gentner, G. (1983). Structure-mapping: A theoretical framework for analogy *Cognitive Science*, 7, 2 (pp. 155-170).
- Gréa, P. (2006). La notion d'*entrenchment* dans le cadre des grammaires cognitives. In D. Legallois & J. François (Eds), *Autour des grammaires de constructions et de patterns* (pp. 5-27). Cahier du Crisco.
- Gréa, P. (2010a). L'Un dans l'autre : énigme et métaphore filée dans un jeu surréaliste. *Revue romane*, 45 (pp. 91-116).
- Gréa, P. (2010b). Je suis un pot de fleurs de diamètre moyen : énigme et perception sémantique. In F. Neveu et al. (Eds), *Congrès Mondial de Linguistique Française - CMLF'10* (pp. 1141-1158).
- Gréa, P. (2012). Sur la transposition des formes sémantiques. In F. Lautel-Ribstein (Eds), *Formes sémantiques, langages et interprétations – Hommage à Pierre Cadiot* (pp. 101-109). Tribune Internationale des Langues Vivantes.
- Greimas, A.-J. (1960). Idiotismes, proverbes, dictons. *Cahiers de Lexicologie*, 2 (pp. 41-61).
- Gresillon, A., & Maingueneau, D. (1984). Polyphonie, proverbe et détournement, ou un proverbe peut en cacher un autre. *Langages*, 73 (pp. 112-125).
- Guillaume, P. (1937). *La psychologie de la forme*. Paris: Flammarion.
- Hofstadter, D. R., & Sander, E. (2013). *L'analogie : Cœur de la pensée*. Paris : Editions Odile Jacob.
- Jamrozik, A., Sagi, E., Goldwater, M., & Gentner, D. (2013). Relational words have high metaphoric potential. In E. Shutova, B. B. Klebanov, J. Tetreault & Z. Kozareva (Eds), *Proceedings of the 2013 Meeting of*

the North American Association for Computational Linguistics: Human Language Technologies, First Workshop on Metaphor in NLP (pp. 21-26). Atlanta, Georgia: Association for Computational Linguistics.

- Kanizsa, G. (1997). *La grammaire du voir*. Paris : Diderot éditeur.
- Kleiber, G. (1981). *Problèmes de référence : descriptions définies et noms propres*. Paris: Klincksieck.
- Kleiber, G. (1987). Mais à quoi sert donc le mot chose? *Langue Française*, 73 (pp. 109-128).
- Kleiber, G. (1989). Sur la définition du proverbe. In *Europhras 88. Phraséologie contrastive (Actes du Colloque International de Klingenthal-Strasbourg, 12-16 Mai 1988)*, ed. G. Greciano, (pp. 233-252). Strasbourg: Collection Recherches Germaniques.
- Kleiber, G. (2000). Sur le sens des proverbes. *Langages*, 139 (pp. 39-58).
- Kleiber, G. (2008). Histoire de couple : Proverbes et métaphores. *Linguisticae investigationes*, XXXI, 2 (pp. 186-199).
- Kleiber, G. (2009). Sémantique proverbiale : proverbe, dénomination et métaphore. In M. Iliescu, P. Danler & H. Siller (Eds), *Actes du XXVe Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes* (pp. 19-46). Berlin: De Gruyter.
- Kleiber, G. (2010). Proverbes : transparence et opacité. *Meta : journal des traducteurs*, 55, 1 (pp. 136-146).
- Kleiber, G. (2011). La métaphore dans les proverbes : un trait définitoire ou non ? In M. Lipinska (Eds), *L'état des recherches et les tendances du développement en phraséologie et parémiologies romanes* (pp. 55-76). Lask: Oficyna Wydawnicza LEKSEM.
- Langacker, R. W. (1987). *Foundations of Cognitive Grammar : Theoretical Prerequisites*. vol. 1. Stanford: Stanford University Press.
- Langacker, R. W. (1991). *Foundations of Cognitive Grammar : Descriptive Application*. vol. 2 Stanford University Press.
- Lyons, J. (1977). *Semantics*. vol. 1. Cambridge: Cambridge University Press.
- Martin, R. (1976). *Inférence, antonymie et paraphrase*. Paris: Klincksieck.
- Michaux, C. (1999). Proverbes et structures stéréotypées. *Langue Française*, 123 (pp. 85-104).
- Missire, R. (2005). Sémantique des textes et modèle morphosémantique de l'interprétation. Thèse de doctorat. Toulouse II Le Mirail.
- Missire, R. (2011). Unités linguistiques à signifiant discontinu, du morphème au texte - Une approche néo-saussurienne. *Texte*, XVI 4.
- MSH-Lorraine. (2012). Journée d'étude Aliento. *Quelle sémantique pour les proverbes ?*
- Norrick, N. R. (1985). *How Proverbs Mean: Semantic Studies in English Proverbs*. Berlin : Mouton De Gruyter.
- Panckoucke, A. J. (1758). *Dictionnaire des proverbes françois: et des façons de parler comiques, burlesques et familières, &c. avec l'explication, et les étymologies les plus avérées*. Chez Savoye.
- Pottier, B. (1974). *Linguistique générale. Théorie et description*. Paris : Klincksieck.
- Privat, M. (2006). Emprunts et faux-proverbes dans la parémiologie française et espagnole. In M. Bruña Cuevas, M. de Gracia Caballos Bejano, I. Illanes Ortega, C. Ramírez Gómez & A. Raventós Barangé (Eds), *La culture de l'autre : espagnol en France, français en Espagne* (pp. 910-916). Seville: APFUE, SHF, Departamento de Filología Francesa de la Universidad de Sevilla.
- Rastier, F. (1987). *Sémantique interprétative*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Rastier, F. (1989). *Sens et textualité*. Paris : Hachette.
- Rastier, F. (1991). *Sémantiques et recherches cognitives*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Rastier, F. (1994). Tropes et sémantique linguistique. *Langue Française*, 101 (pp. 81-101).
- Rastier, F., Cavazza, M., & Abeillé, A. (1994). *Sémantique pour l'analyse : de la linguistique à l'informatique*. Paris : Masson.

- Rastier, F. (1995). La sémantique des thèmes ou le voyage sentimental. In F. Rastier (Eds), *L'analyse thématique des données textuelles* (pp. 223-249). Paris : Didier.
- Rastier, F. (1997). Défigements sémantiques en contexte. In M. Martins-Baltar (Eds), *La locution, entre langues et usages* (pp. 305-329). Fontenay / Saint Cloud : ENS Editions.
- Rastier, F. (2001). *Arts et sciences du texte*. Paris.
- Rastier, F. (2006). Formes sémantiques et textualité. *Langages*, 163 (pp. 99-114).
- Rastier, F. (2008). Passages. *Corpus*, Volume XIII - n°1/2.
- Riegel, M. (1987). "Qui dort dîne" ou le pivot implicatif dans les énoncés parémiques. *Travaux de linguistique et de littérature*, vol. XXIV, t. 1 (pp. 85-99).
- Schank, R. C., & Abelson, R. P. (1977). *Scripts, Plans, Goals, and Understanding. An Inquiry into Human Knowledge Structures*. Hillsdale: Lawrence Erlbaum.
- Schapira, C. (1997). *La maxime et le discours d'autorité*. Paris : Sedes.
- Schapira, C. (2000). Proverbe, proverbialisation et déproverbialisation. *Langages*, 139 (pp. 81-97).
- Schapira, C. (2003). A la recherche du référent : la sémantique du proverbe. In P. Blumenthal & J.-E. Tyvaert (Eds), *La cognition dans le temps* (pp. 135-144). Tübingen: Max Niemeyer Verlag.
- Sowa, J. F. (1984). *Conceptual Structures. Information Processing in Mind and Machine*. Massachusetts: Addison-Wesley.
- Strawson. (1977). *Etudes de logique et de linguistique*. Paris: Seuil.
- Tamba, I. (2000a). Le sens métaphorique argumentatif des proverbes. *Cahiers de praxématique*, 35 (pp. 39-57).
- Tamba, I. (2000b). Formules et dire proverbial. *Langages*, 139 (pp. 110-118).
- Tamba, I. (2011). Sens figé : idiomes et proverbes. In J.-C. Anscombre & S. Mejri (Eds), *Le figement linguistique : la parole entravée* (pp. 109-126). Paris : Honoré Champion.
- Visetti, Y.-V., & Cadiot, P. (2006). *Motifs et proverbes : Essai de sémantique proverbiale*. Paris : PUF.
- von Ehrenfels, C. (1890). Uber Gestaltqualitäten. *Vierteljahrsschrift für wissenschaftliche Philosophie*, 14.
- Winston, M.-E., Chaffin, R., & Herrmann, D. (1987). A Taxonomy of Part-Whole Relations. *Cognitive Science*, 11 (pp. 417-444).
- Wozniak, A. (2009). Le proverbe détourné : étude théorique appliquée à un corpus bilingue franco-espagnol *Paremia*, 18 (pp. 185-196).

Dictionnaires consultés

- Cabakulu, M. (1993). *Dictionnaire des proverbes africains*. Paris : Harmattan.
- Cahier, C. (1856). *Quelque six mille proverbes et aphorismes usueles: empruntés a notre age aux siècles derniers*. Julien, Lanier etc. éditeurs.
- de Crevant duc d'Humières, L. (1790). *Recueil de proverbes français, latins, espagnols, italiens, allemands, hollandais, juifs, américains, russes, turcs, etc: à l'usage des Écoles Publiques et des Maisons d'Education*. Au bureau de la correspondance des villes et des campagnes.
- Dournon, J. Y. (1986). *Le Dictionnaire des proverbes et dictons de France*. Paris : Hachette.
- Duplessis, G. (1852). *Petite encyclopédie des proverbes*. Paris : Passard.
- Gratet-Duplessis, P. A. (1853). *La fleur des proverbes français*. Paris : Passard.
- Panckoucke, A. J. (1758). *Dictionnaire des proverbes françois: et des façons de parler comiques, burlesques et familiares, &c. avec l'explication, et les étymologies les plus avérées*. Chez Savoye.
- de Soland, A. (1858). *Proverbes et dictons rimés de l'Anjou: recueillis et mis en ordre*. Lainé Frères.
- Strauss, E. (2013). *Concise Dictionary of European Proverbs*. New York: Routledge.

Ressources informatisées

Base textuelle *Frantext*, <http://www.frantext.fr/>

Base textuelle *Le Monde* (15 ans)

Résumé

Sur la base de quelle qualité mystérieuse les locuteurs parviennent à établir la distinction entre une simple phrase générique (*les instituteurs ne gagnent pas beaucoup d'argent*) et un proverbe (*les cordonniers sont les plus mal chaussés*) ? Du point de vue formel, ces deux types d'énoncés sont très proches et pourtant, seul le second a la capacité de s'appliquer à d'autres domaines que celui de la cordonnerie. Cette capacité, nous l'appelons la transposabilité et nous en rendons compte au moyen d'une hypothèse qui s'applique aux proverbes, mais aussi aux expressions figées sémantiquement transparentes : un proverbe lexicalise une forme sémantique réduite à quelques traits organisés entre eux par des relations sémantiques, et que l'on représente, en nous inspirant du formalisme de (Sowa, 1984), sous la forme d'une molécule sémique (Rastier, 1989). Pour expliquer le caractère transposable d'une molécule sémique, nous faisons alors appel à une notion issue de la *Gestalttheorie*, la notion de forme forte. Un proverbe est transposable sans contrainte à condition de lexicaliser une forme forte, c'est-à-dire une molécule manifestant un haut degré de cohésion interne. Au plan sémantique, nous montrons que cette cohésion se mesure à l'aune de deux facteurs : (i) une architecture relationnelle inhérente ou socialement normée, et (ii) une articulation sans restes.

Mots clés

sémantique, proverbe, dicton, parémiologie linguistique, métaphore, structure conceptuelle, variantes, paratopie, gestalttheorie, forme forte, bonne forme, structure argumentale, articulation sans restes

Abstract

How do speakers tease apart a simple generic sentence (*les instituteurs ne gagnent pas beaucoup d'argent* "school teachers do not make much money") and a proverb (*les cordonniers sont les plus mal chaussés*, "shoemakers are always the worst shod", eng. *The cobbler's children go barefoot*)? From a formal viewpoint, these two utterance types are very close. Yet, only the latter is used in fields other than shoemaking. I account for this property, which I call 'transposability', by means of the following hypothesis, which also applies to proverbs and semantically transparent fixed expressions: a proverb correspond to a semantic form that consisting of a few semantic features organized as a semantic network. I adopt Sowa's (1984) formalism and represent this network as a semic molecule (Rastier, 1989). To explain the transposability of the molecule, I use a notion from *Gestalttheorie*, namely the 'strong form'. A proverb is freely transposable providing it lexicalizes a strong form, the strong form being a molecule with a high degree of internal coherence. Semantically speaking, I show that this coherence is a factor of both (a) an inherent or socially normed relational architecture and (b) an articulation without rests.

Keywords

semantics, proverb, saying, linguistic paremiology, metaphor, conceptual structure, variants, paratopy, gestalttheorie, good/strong form, predicate-argument structure, articulation without rests, articulation without remainders

Adresse de l'auteur :

Philippe Grea
Universite Paris Ouest
Batiment A – 403B
200, avenue de la Republique
92001 Nanterre Cedex
France
philippe.grea@u-paris10.fr

received 10/07/2014